

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2727 - LUNDI 03 OCTOBRE 2016

## DÉPARTEMENT DU POOL

# Le Comité consultatif demande l'arrestation du pasteur Ntoumi



Le présidium du Comité consultatif

Statuant samedi à Brazzaville, sur la situation sécuritaire qui prévaut dans le Pool, le Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée de ce département

a condamné les violences perpétrées par les « ogres » de Frédéric Bintsamou « alias pasteur Ntoumi » tout en demandant au gouvernement de procéder à son arrestation

ainsi que celle de ses complices. « Nous assistons aujourd'hui au déplacement forcé des populations de plusieurs localités exposées de ce fait à la faim et aux ma-

ladies. Les conséquences de ces actes intolérables et gravissimes ont généré entre autres l'arrêt des travaux de bitumage de la route Kinkala-Mindouli dont Ntoumi

endossera seul la responsabilité », a indiqué le Comité consultatif dans une déclaration rendue publique samedi à Brazzaville.

Page 3

## FINANCES PUBLIQUES

## Le gouvernement adopte le projet de budget de l'Etat exercice 2017

Réuni vendredi en Conseil des ministres, sous l'égide du président de la République, le gouvernement a examiné le budget de l'Etat, exercice 2017, arrêté en ressources et en charges à la somme de 2 744 077 000 de FCFA.

« Charnière entre le Plan national de développement 2012-2016, qui arrive au terme de son exécution, et le futur PND pour la période 2017-2021, le budget soumis à l'examen des membres du gouvernement a également pour objet d'assurer un fonctionnement optimal de l'Etat, malgré la crise financière qui touche les pays producteurs de pétrole, de poursuivre les grands investissements en cours dans le domaine des infrastructures et de tenir les engagements sociaux pris vis-à-vis des Congolaises et des Congolais », a précisé le Premier ministre Clément Mouamba.

Lire l'intégralité du compte rendu à la page 4

## CHINE-CONGO

Xia Huang dépeint des relations exemplaires..... Pages 10

## EDITORIAL

## Fanatisme

Page 2

La grève du personnel de l'Université Marien-Ngouabi levée..... Pages 7

## ENSEIGNEMENT

## Une rentrée scolaire sur fond de réformes



Après une fin d'année scolaire 2015-2016 jugée satisfaisante, tant sur le plan du respect des calendriers que des résultats obtenus aux examens d'Etat, la rentrée 2016-2017 s'ouvre ce 3 octobre avec des défis majeurs

pour les gestionnaires de ce secteur qui entendent maintenir le cap.

Si la situation économique s'annonce difficile du fait de la chute du prix du pétrole sur le marché international, le véritable enjeu

pour les ministères de l'enseignement général et technique reste la mise en œuvre des réformes et programmes introduits dans le cadre de l'amélioration du système éducatif congolais.

Pages 6 et 7



## ÉDITORIAL

# Fanatisme

Ce qui se passe dans le Pool, où les « ninjas » de celui qui se fait appeler « Pasteur Ntoumi » s'emploient à semer de nouveau la terreur, était malheureusement prévisible. Dès lors, en effet, que ce personnage pour le moins sulfureux quittait les fonctions officielles que lui avait confié généreusement le président de la République il ne pouvait qu'être repris par ses démons. Et, par conséquent, instrumentaliser à nouveau les jeunes qui l'entourent.

L'issue de l'affrontement larvé auquel nous assistons ces derniers jours ne fait aucun doute. Et de la même façon que l'Etat de droit s'est imposé à l'ensemble du Congo au sortir des guerres civiles de 1997-1998 de la même façon les populations de la région du Pool que menacent à nouveau les « ninjas » retrouveront rapidement le calme, la paix, la stabilité sans lesquelles aucun progrès économique et social n'est possible.

Mais ce qui vient de se passer dans la commune de Kinkembo, où un train de marchandises a été incendié de façon spectaculaire par les milices de Frédéric Bintsamou, prouve qu'au-delà de l'action menée par les forces de l'ordre et la justice se pose avec acuité un problème d'éducation civique auquel il convient de porter la plus grande attention. Si un homme comme le « Pasteur Ntoumi » parvient à maintenir sous son joug des adolescents et de jeunes adultes c'est d'abord et avant tout parce que les structures qui encadrent la société ne sont pas suffisamment efficaces.

Le problème, dira-t-on, n'est pas nouveau. Certes, mais le Congo est un pays jeune, en voie d'émergence, qui a aujourd'hui tous les atouts nécessaires pour progresser rapidement. Il doit donc inscrire au cœur du programme de « rupture » fixé par sa plus haute autorité le respect des valeurs qui fondent la démocratie. Au-delà de l'action répressive, qui est indispensable si l'on veut ramener l'ordre là où il est menacé, il convient de faire de l'éducation civique le moteur de notre avancée. Et cela concerne chacun d'entre nous, où qu'il vive, où qu'il travaille.

Faire en sorte que plus aucun jeune ne soit embrigadé dans des milices mues par un fanatisme qui n'a rien de religieux est certainement pour le Congo, aujourd'hui, un impératif catégorique.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## Digne Elvis Okombi Tsalissan remet l'appel de l'UMP à Pierre Ngolo



Une vue partielle de la séance de travail entre le PCT et UMP

**Le président de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) et coordonnateur général du Conseil supérieur du centre, Digne Elvis Okombi Tsalissan a remis le 29 septembre au secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, l'appel lancé par son parti le 4 septembre, lors de sa rentrée politique 2015-2016.**

Cet appel est relatif à la nécessité, pour les forces politiques qui soutiennent le président Denis Sassou N'Guesso, de créer une mouvance présidentielle plus cohérente, plus jeune, plus dynamique et plus disciplinée ouverte à toutes les forces qui partagent le même idéal. Digne Elvis Okombi Tsalissan a tenu à relever que cet acte n'exprime nullement la volonté de l'UMP, parti du

centre, d'intégrer le PCT, moins encore la majorité présidentielle. « Les partis du Centre se sont engagés pour soutenir le débat sur l'évolution des institutions de la République, ils ont pris part aux consultations présidentielles et au dialogue de Sibiti. De même, ils ont soutenu la candidature de Denis Sassou N'Guesso. Et maintenant, nous devons l'accompagner dans la mise en œuvre de son programme de société sur la base duquel il a été élu », s'est expliqué le président de l'UMP.

Après avoir reçu cet appel de l'UMP, le secrétaire général du PCT a salué cet acte qui s'inscrit, a-t-il dit, dans le cadre de créer une dynamique forte et plus

élargie autour des idées et des actions de Denis Sassou N'Guesso. Il a formulé de ce fait deux questions essentielles qui doivent guider la réflexion proposée par l'UMP, à savoir : Y-a-t-il une évolution positive en passant de la majorité présidentielle à la mouvance présidentielle ? Ce passage est-il justifié par une nécessité historique ?

C'est autour de ces deux problématiques, a indiqué Pierre Ngolo, que le PCT étudiera cette proposition de l'UMP qui, au passage, a-t-il ajouté, pose un problème de fond, celui de créer des conditions d'une grande mobilisation autour du chef de l'Etat.

Roger Ngombé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /  
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante : Sylvia Adhbas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## SITUATION DANS LE POOL

## Le Comité consultatif demande l'arrestation du pasteur Ntoumi

Dans une déclaration publiée le 1<sup>er</sup> octobre à Brazzaville, le Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation du Pool (CCAS) a demandé au président de la République et au gouvernement de procéder à l'arrestation du Pasteur Ntoumi et de ses complices, afin de les traduire en justice en exécution des mandats d'arrêt émis à leur encontre.

Cette recommandation a été prise à la suite de la réunion au cours de laquelle les membres du CCAS ont échangé longuement sur la situation que vivent les populations dans le département du Pool depuis quelques jours. « Cette situation provoquée par Ntoumi se caractérise par des actes graves de terrorisme qui occasionnent la mort des paisibles citoyens, des pillages, des braquages tant sur la section de la route lourde traversant le Pool que dans les localités de Kinkembo, Kibossi et Voula », a indiqué Bernard Tchibambelega à qui revenait la charge de lire la déclaration.

L'orateur a noté par ailleurs que l'axe Brazzaville-Kinkembo est actuellement fermé. « Nous assistons aujourd'hui au déplacement forcé des populations de plusieurs localités, exposées de ce fait, à la faim et aux maladies. Les conséquences de ces actes intolérables et gravissimes ont



généralisé entre autres l'arrêt des travaux de bitumage de la route Kinkala-Mindouli dont Ntoumi endossera seule la responsabilité », a-t-il ajouté.

En outre, Bernard Tchibambelega a révélé que ces tristes événements compromettent une fois de plus la rentrée scolaire 2016-2017 dans le département du Pool. « Les popula-

tions du Pool qui n'aspirent qu'à la sécurité et à la paix qui règnent partout ailleurs sur toute l'étendue du territoire national sont prises en otage par les tenants de l'obscurantisme et d'un messianisme éculé », a relevé Tchibambelega.

Le CCAS, a-t-il déclaré, exhorte les populations du Pool à relever la tête et à isoler systématiquement les complices de Ntoumi, et de les dénoncer aux Forces de l'ordre. « Le CCAS condamne de la manière la plus ferme tout acte de violence à l'encontre des paisibles populations meurtries du Pool et leur exprime toute sa solidarité. Il lance ainsi

un vibrant appel à toutes les forces vives de la nation, afin qu'elles soutiennent les pouvoirs publics dans la résolution de ce drame. Le CCAS demande au président de la République et au gouvernement de prendre toutes les dispositions qu'exigent l'urgence et la gravité des faits, afin de mettre un terme définitif à cette situation », a-t-il conclu.

Au cours des échanges, plusieurs intervenants ont condamné les pouvoirs publics qui caressent dans le sens du poil le pasteur Ntoumi. Ils ont en outre insisté sur la nécessité pour les populations du Pool de dénoncer à la Force publique les positions de Ntoumi et de ses complices.

Aux dernières nouvelles et séance tenante on a appris que quatorze personnes ont trouvé la mort à Mindouli dans la nuit du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre. Les autorités administratives, par la voix d'un émissaire, ont demandé à la CCAS de tout mettre en œuvre pour venir en aide aux populations des villes environnantes ayant trouvé refuge à Kinkembo, ainsi qu'aux occupants des véhicules qui y sont stationnés parce que le trafic est arrêté. Une collecte a ainsi été organisée, elle a permis de réunir plus de 80 .000 FCFA.

Roger Ngombé

## Un train de marchandises incendié à Kinkembo, plusieurs morts

De source proche du Chemin de fer Congo-Océan, des ex-ninjas ont attaqué puis mis le feu, le vendredi 30 septembre, à un train de marchandises à Kinkembo, dans le département du Pool, faisant plusieurs victimes.

Des témoins indiquent que tout le fret est parti en fumées. Cette attaque survient après une série d'autres enregistrées depuis plusieurs jours contre les objectifs militaires et civils. Près d'une dizaine de personnes seraient tuées parmi lesquelles des militaires, des policiers, des gendarmes et un conducteur de train.

Le 29 septembre, une mission de la police, à laquelle s'étaient joints des journalistes, avait pu constater les dégâts des expéditions meurtrières menées par les ex-ninjas contre des militaires et des civils dans plusieurs localités du Pool. D'abord épisodiques, ces attaques deviennent régulières, presque planifiées, alors que la force publique poursuit la traque de l'ancien chef rebelle Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntoumi, de qui dépendent les hommes qui sèment la mort et la désolation dans le département du Pool. Sous le coup d'un mandat d'arrêt avec deux de ses proches, Ntoumi est toujours en fuite, si-

gnale-t-on.

Depuis la tentative de prise d'assaut de Brazzaville qu'ils avaient conduite dans la nuit du 3 au 4 avril dans les quartiers sud de la capitale, la police a noté plus d'une soixantaine d'incursions d'ex-ninjas dans le Pool. Elles se traduisent par des vols, des braquages, l'attaque des véhicules de transport de marchandises et de passagers et le mouvement des populations. La situation devient grave qu'il importe que le gouvernement mette tout en œuvre pour en sortir, avant qu'elle ne déborde et ne devienne ingérable.

Les Dépêches de Brazzaville

## LE FAIT DU JOUR

## «L'effort de guerre» de la Corée du Nord

La tribune des Nations unies, à New York, est l'unique lieu d'expression démocratique au monde. D'où la réputation parlementaire de cette grande ambassade universelle implantée au cœur des Etats-Unis d'Amérique, un pays dont on connaît la nature complexe des relations avec certaines nations. Voilà pourquoi l'on peut y entendre tonner, haute et intelligible, la voix d'un Etat comme la Corée du Nord, pourtant classée dans « l'Axe du Mal » de Washington depuis 2002.

Comme si ce pays qui ploie sous le poids des sanctions occidentales se souciait peu de son sort, le discours du ministre nord-coréen des Affaires étrangères, le 23 septembre, à l'Assemblée générale de l'ONU, était tout sauf indirect. En tout état de cause, Ri Yong-ho planchait presque essentiellement sur la question nucléaire, objet de toutes les appréhensions entre Pyongyang et plusieurs capitales du monde. En voici un court extrait plutôt frappant : Mon pays va « continuer de prendre des mesures pour renforcer ses forces armées nu-

cléaires nationales en quantité et en qualité ».

Quand on analyse la suite du discours de Ri Yong-ho, on s'aperçoit que l'on est, malgré tout, en présence d'un pays dont le voisinage fait peur, qui le mesure à sa juste valeur et, peut-être, en rajoute parfois. Voici un autre extrait, tout à fait significatif de l'allocution du ministre nord-coréen des Affaires étrangères à l'ONU : « Notre décision de renforcer notre armement nucléaire est une mesure justifiée d'auto-défense pour nous protéger des menaces nucléaires constantes des Etats-Unis ». Pour cela, insistait-il encore, « Devenir une puissance nucléaire est la politique de notre Etat ».

Le bellicisme dont l'accuse la Communauté internationale est renforcé par la poursuite des essais nucléaires par Pyongyang. Et son haut-diplomate de répliquer, en disant que ces essais « peuvent ne pas être bien compris par des pays européens », visiblement « moins sensibles » à la nécessité de se protéger depuis la fin

de la Guerre froide. En un mot, et en plusieurs autres, la Corée du Nord redoute ses voisins et leur puissant allié, les Etats-Unis étant, de toute évidence, montrés du doigt par les dirigeants nord-coréens. En 2009, par exemple, la présence militaire américaine sur le territoire de son allié sud-coréen était de 28 500 soldats. De quoi tenir autrui sur le qui-vive.

En 2007, les Etats-Unis et la Corée du Nord tentaient de normaliser leurs relations à la suite d'un accord signé à Pékin, la capitale chinoise, sur la fermeture de la centrale nucléaire de Yongbyon. Des questions de fond ont certainement fait échouer cette démarche. Prié de renoncer à ses ambitions nucléaires, Pyongyang demandait à Washington une aide d'un milliard de dollars. Elle ne l'a pas obtenue. Ceci expliquant sans doute cela, le contentieux est reparti à zéro. Depuis, le pays est sur la sellette, il a multiplié des essais nucléaires rendant « fous » ses voisins. Il regarde d'un mauvais œil les relations suivies que son voisin ennemi du Sud entretient avec les Etats-Unis, se méfie

du Japon, puissante occupante de la Corée de 1905 à 1945, à qui le Nord exige des réparations.

Avec son seul grand allié dans la région, la Chine en l'occurrence, la Corée du Nord n'est pas sans lui poser quelques soucis. Pékin est, en effet, comme l'Occident, opposé aux appétits nucléaires de Pyongyang. Il milite en faveur d'un programme civil pour son partenaire et tente d'engager avec lui et la Communauté internationale, des pourparlers destinés à le tirer d'affaire. Un chemin laborieux !

Au fond, la peur de voir ce pays se doter de l'arme nucléaire, la peur pour lui-même de devoir affronter une guerre avec plus puissant que lui, restent le nœud gordien des relations internationales dans cette région convoitée. La surenchère ne s'arrêtera pas tant que les Coréens n'imiteront pas les Allemands en accomplissant la réunification de leur pays, tant que Séoul et Pyongyang ne redeviendront pas une même Nation. Le jour où cette étape sera franchie, ils verront tomber tous les tabous, peut-être aussi, toutes les mystifications qui sont le lieu commun des stratégies d'influence qu'ont en partage les « Grands » de ce monde.

Gankama N'Siah



# Compte rendu du Conseil des ministres du vendredi 30 septembre 2016

Le Conseil des ministres s'est réuni ce vendredi 30 septembre 2016 au Palais du Peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, président de la République, chef de l'Etat. Une seule affaire était inscrite à l'ordre du jour, et ce pour le ministère des Finances, du bet du portefeuille public, à savoir l'examen et l'adoption du projet de loi portant Loi de Finances pour l'année 2017.

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Clément MOUAMBA, Premier ministre, chef du gouvernement, a d'emblée relevé que le projet de Loi de Finances exercice 2017 doit permettre au gouvernement de commencer la mise en œuvre effective de « La Marche vers le Développement », projet de société du chef de l'Etat. Charnière entre le Plan national de développement 2012-2016, qui arrive au terme de son exécution, et le futur PND pour la période 2017-2021, le budget soumis à l'examen des membres du gouvernement a également pour objet d'assurer un fonctionnement optimal de l'Etat, malgré la crise financière qui touche les pays producteurs de pétrole, de poursuivre les grands investissements en cours dans notre pays, notamment dans le domaine des infrastructures et de tenir les engagements sociaux pris par le président de la République vis-à-vis des Congolais et des Congolais.

Prenant ensuite la parole au nom du ministre des Finances, du budget et du portefeuille public en mission, Mme Ingrid Olga EBOUCKA BABAKAS, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, a d'emblée rappelé que la procédure d'élaboration et d'adoption de la Loi de Finances obéissait aux dispositions combinées de la Constitution du 06 Novembre 2015, prise notamment en ses articles 117, 125 et 144, et de la Loi n°20-2012 du 03 septembre 2012, portant Loi organique relative au régime financier de l'Etat.

Ces dispositions fixent les conditions d'élaboration de la Loi de Finances de l'année suivante, et ce sous l'autorité du chef du gouvernement, son adoption par le Conseil des ministres, après avis conforme de la Cour suprême, ainsi que les délais de transmission dudit projet au Parlement.

Abordant le cadre conceptuel d'élaboration du projet de Loi de Finances soumis à l'examen et approbation du Conseil des ministres, la ministre EBOUCKA BABAKAS a souligné que celui-ci s'inscrit dans la perspective du Plan national de développement (PND en sigle), 2012-2016 qui arrive au terme de son exécution en décembre prochain.

A ce titre, le projet de Loi de Finances pour l'année 2017 s'inscrit dans la période charnière qui doit conduire notre pays du Plan finissant, par ailleurs en cours d'évaluation, à l'adoption du Plan national de développement 2017-2021 en gestation.

A cet égard, la ministre a précisé que le cadre macro économique qui sous-tendait le projet de loi soumis à l'examen du Conseil était constitué principalement du projet de société du président de la République, à savoir « La Marche vers le Développement », auquel il convenait d'ajouter les perspectives de l'économie mondiale pour les prochains mois.

Le Fonds monétaire international (FMI) table sur un taux de croissance mondial plus faible qu'initialement annoncé, du fait des incertitudes nées du « Brexit » survenu à la mi-2016. Ce taux devrait évoluer de 3,1% à la fin de l'année 2016, à 3,4% pour 2017.

Pour entrer dans le détail, le FMI prévoit un taux de croissance moyen plus faible au niveau des pays développés. A titre d'exemple, les Etats-Unis d'Amérique devraient connaître une évolution de leur Produit intérieur brut (PIB) à 2,5% en 2017 ; la Zone euro se contenterait quant à elle d'une croissance moyenne de 1,6% en 2017, tandis que le Japon devrait subir une légère récession évaluée à -0,1%.

Les économies des pays dits émergents, ainsi que celles des pays en développement devraient connaître des situations contrastées. Ainsi, leur taux de croissance moyen s'établirait à 4,6% en 2017. A titre d'illustration, si la Chine connaîtra une croissance encore soutenue de 6,2%, certes en légère baisse par rapport à 2016, le Brésil et la Russie devraient sortir peu à peu de la récession avec des taux de croissance respectifs du PIB de 1,2 et 3,3% à la fin de l'année 2016.

L'Afrique subsaharienne devrait continuer à subir les effets de la chute des cours des matières premières, avec une croissance moyenne prévue de 4,5% pour 2017, contre 4,6% en 2016.

Dans cet environnement plutôt difficile, le Congo devrait pouvoir anticiper sur les perspectives favorables à moyen terme de son économie nationale, perspectives appuyées sur le regain d'activité du secteur pétrolier (avec la montée en puissance des champs de Moho-Bilondo et Lianzi et la mise en production du nouveau champ dit Moho-Nord), ainsi que sur l'activité stable du secteur hors pétrole.

Ces perspectives nationales devraient permettre une croissance du PIB évaluée à 3,4% en 2017, contre 2,6% pour 2016. Tenant néanmoins compte des incertitudes liées aux prix mondiaux du pétrole, le gouvernement a décidé d'opter pour un budget 2017 caractérisé par la prudence et la vigilance.

Ainsi, le gouvernement prévoit des recettes budgétaires fixées à 1680.535.000.000 frs CFA en 2017, contre 1817.188.000.000 frs CFA en 2016, soit une baisse de 136.653.000.000 frs CFA. Les recettes non fiscales sont quant à elles estimées à 509.938.000.000 frs CFA, dont 475.865.000.000 frs CFA de recettes pétrolières elles-mêmes en baisse de 103.326.000.000 frs CFA par rapport à 2016, soit une contraction de -17,4%.

Les hypothèses sur lesquelles sont fondées ces prévisions de recettes sont les suivantes :

Production pétrolière fixée à 93,503 millions de baril de pétrole en 2017 ; Prix du brut congolais fixé à 38,500 dollars américains ; Taux de change moyen du dollar estimé à 1 dollar pour 575 frs CFA.

Les recettes fiscales sont évaluées à 1014.652.000.000 frs CFA pour 2017, contre 1045.552.000.000 frs CFA en 2016, soit une légère baisse de 31.900.000.000 frs CFA, ce qui équivaut à une contraction de 3,05% .

Enfin, les ressources relatives aux transferts, dons et legs, sont maintenues au même niveau qu'en 2016, soit 155.945.000.000 frs CFA.

Les dépenses de l'Etat sont évaluées à 2 107,117 milliards de F CFA en 2017, contre 2454.717.000.000 frs CFA en 2016, soit une diminution de 347.600.000.000 frs CFA.

Elles prennent notamment en compte :

La prise en charge du passage du point d'indice des salaires des fonctionnaires de 275 à 300, concrétisation de l'engagement fort pris par Son Excellence, Monsieur le Président de la République vis-à-vis des agents de l'Etat ; L'organisation des élections destinées à parfaire l'installation de la Nouvelle République ;

La poursuite des projets en cours découlant du PND 2012-2016 et mis en œuvre avec les partenaires au développement ;

La prise en charge des projets achevés et non totalement payés relatifs aux exercices antérieurs ;

La prise en charge des encours d'autres projets d'investissements ;

La prise en compte des engagements extérieurs et intérieurs.

Prenant la parole, Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, président de la République, chef de l'Etat, tout en rappelant que l'adoption attendue de cette Loi de Finances, la première du quinquennat de « La Marche vers le Développement », s'inscrivait dans un contexte de dépression financière, devait permettre à notre pays de faire face à ce moment difficile, tout en permettant d'assurer la mise en œuvre de son projet de société et de faire face aux priorités déterminées par l'Etat.

Le chef de l'Etat a instamment invité le gouvernement à montrer l'exemple, en réduisant le train de vie de l'Etat. Cette exhortation a immédiatement été traduite dans le projet soumis à l'examen du Conseil des ministres.

Il a invité le gouvernement à réaffecter une partie des crédits ainsi économisés aux secteurs prioritaires que sont, notamment : l'agriculture, la formation qualifiante, l'artisanat et les PME, la lutte contre les érosions, l'assainissement des deux principales villes de notre pays (Brazzaville et Pointe-Noire)

Enfin, le président de la République a rappelé aux membres du gouvernement que le devoir d'équité de l'Etat l'amènerait à se pencher dans les prochains mois sur le renforcement des politiques d'infrastructures des départements de Pointe-Noire, du Kouilou et de la Likouala, lesquels avaient inauguré le processus dit des municipalisations accélérées à un moment où ils n'avaient pu bénéficier de l'amélioration progressive de l'expertise acquise par les pouvoirs publics au fil du temps.

Ainsi et sur la base des décisions prises en Conseil des ministres ce jour, le budget de l'Etat exercice 2017 se présente globalement comme suit :

**Recettes budgétaires** : 1 014, 652 milliards de FCFA

**Recettes fiscales** : 509, 938 milliards de F CFA

**Recettes courantes non fiscales**

**(dont recettes pétrolières)** : 475, 865 milliards de F CFA

**Recettes de transferts, dons et legs** :155, 945 milliards de F CFA

**Recettes externes affectées** : 0 milliards de F CFA

**Total ressources budgétaires** : 1 680,535 milliards de F CFA

**Charges budgétaires**

**Charges financières de la dette** : 27,6 milliards de FCFA

**Dépenses de personnel** : 451,1 milliards de F CFA

**Dépenses de fonctionnement courant** : 289,997 milliards de FCFA

**Dépenses d'intervention** : 360,000 milliards de F CFA

**Dépenses d'investissement** : 978,420 milliards de F CFA

**Total charges budgétaires** : 2 107,117 milliards de F CFA

**DEFICIT BUDGETAIRE** : 426,582 milliards de FCFA

**Total ressources de trésorerie** : 1 048, 794 milliards de FCFA

**Total charges de trésorerie** : 622, 212 milliards de FCFA

**EXCEDENT DE TRESORERIE** : 426,582 MILLIARDS DE FCFA

**Total fonctionnement** : 1 128,697 milliards de FCFA

Le projet de budget de l'Etat, exercice 2017, est équilibré en ressources et en charges à la somme de 2 744 077 000 000 de FCFA.

Le budget général du même exercice est arrêté en ressources et en charges à la somme de 2 729 329 000 000 FCFA dont 1 680 535 000 000 FCFA de recettes budgétaires.

Il est arrêté en charges à la somme de 2 107 117 000 000 FCFA. L'excédent de charges budgétaires d'un montant de 426 582 000 000 de FCFA par rapport aux ressources budgétaires est financé par l'excédent, de même montant de trésorerie./-

Sur la base de ces éléments, il convient de relever que:

-Les ressources budgétaires ont baissé de 22,07% ;

-Les dépenses d'investissements ont baissé de 27,07%;

-Les charges budgétaires ont baissé de 14,16%;

-Le budget de l'Etat a baissé de 24,26% ;

-Les dépenses de fonctionnement courant ont baissé de 3,4%, concrétisant la volonté de baisser le train de vie de l'Etat, sans toucher aux dépenses de personnel qui incluent l'augmentation de l'indice de salaire des agents de l'Etat ;

-Les dépenses d'intervention (transferts) ont baissé de 2,85% ;

-Les dépenses du personnel ont augmenté de 9,99%, du fait de l'augmentation du point d'indice susmentionnée.

Au terme de cet examen, et après discussion et amendements, le Conseil des ministres a adopté le projet de loi portant Loi de Finances pour l'année 2017.

Il sera transmis pour vote au Parlement, conformément aux dispositions de l'article 124 de la Constitution.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 13h46.

**Fait à Brazzaville, le 30 septembre 2016**

**Thierry MOUNGALLA/-**

**Ministre de la Communication et des Médias**

**Porte-parole du gouvernement.**



## BANQUE MONDIALE

# Investir davantage dans l'agriculture pour développer l'économie rurale au Congo

Un dernier rapport de la Banque mondiale sur les perspectives économiques de l'Afrique indique que le taux de croissance étant à 3% en 2015, devrait continuer de baisser à 1,6% fin 2016.

L'«Africa's Pulse», une analyse semestrielle des enjeux économiques de l'Afrique produite par la Banque mondiale, a été présentée le 29 septembre au siège de l'institution financière, à Washington.

Un événement auquel des journalistes congolais ont participé en direct, grâce à une vidéo-conférence animée par Albert Zeufack, économiste en chef pour la région Afrique de la Banque mondiale et Punam Chuhan-Pole, économiste principale de la région Afrique auprès de la même institution. D'après les auteurs du rapport Africa's Pulse, les pays africains dépendants des revenus pétroliers doivent « impérativement » diversifier leur économie, en améliorant notamment leur productivité agricole. En effet, insistent les experts de la Banque mondiale, ceux-ci devraient miser sur l'optimisation

des intrants agricoles et l'adoption de nouvelles techniques.

« Il s'agit d'améliorer la productivité des petits exploitants agricoles pour augmenter les revenus des populations rurales notamment ceux des femmes, réduire la pauvreté... », a déclaré Punam Chuhan-Pole, auteur du rapport.

Outre la réforme du secteur agricole, l'auteur du rapport Africa's Pulse invite le gouvernement congolais à procéder à des ajustements pour réduire les déficits budgétaires et extérieurs afin de mieux résister aux chocs économiques.

« Pour améliorer leurs perspectives de croissance à moyen terme, les pays africains devront également réorienter leur politique macroéconomique et accélérer les réformes structurelles », a estimé Punam Chu-

han-Pole. L'Etat congolais devrait maîtriser la consommation publique et l'accompagner d'un déficit budgétaire conséquent d'environ 10,5% du PIB en raison de la baisse des recettes. Pour financer ce déficit, il devra émettre de la dette, puiser dans ses dépôts ou emprunter auprès de la BEAC, estime la Banque mondiale.

La décision des pays producteurs de pétrole (Opep) de réduire la production de l'or noir a été bien accueillie. Cependant, « les cours des matières premières devraient rester bien en deçà des niveaux records enregistrés entre 2011 et 2014, du fait d'une reprise mondiale fragile ». « Il ressort de notre analyse que les pays qui s'en sortent le mieux sont également ceux qui disposent d'un cadre de gestion macroéconomique plus solide et d'une réglementation plus favorable aux activités commerciales. Leurs



Punam Chuhan-Pole lors de la présentation rapport Africa's Pulse

exportations sont aussi plus diversifiées et leurs institutions plus efficaces », a fait savoir Albert Zeufack.

Des pays comme l'Éthiopie, le Rwanda et la Tanzanie main-

tiennent leurs taux de croissance à 6%. Quant aux Sénégal et Côte d'Ivoire, ils figurent parmi les économies les plus performantes du continent.

Fiacre Kombo

## PAIX ET SÉCURITÉ

## Création au Congo d'une plateforme dénommée «Elikia»

Le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement vient de mettre en place un réseau des femmes dont le lancement a fait l'objet d'une rencontre citoyenne le 1er octobre à Brazzaville.

Plusieurs Organisations non gouvernementales et associations féminines ont pris part à cette rencontre aux allures d'une grande assemblée générale des femmes de la capitale réunies dans une

toile de solidarité féminine et de sécurisation, regroupant toutes les femmes « déterminées ». « C'est aussi une réponse aux objectifs de la résolution 1325 du conseil de sécurité

de prévention et de gestion des règlements de conflit ».

En outre, elle a rappelé que les femmes sont majoritaires au Congo et qu'elles constituent la base de la mobilisation dans toutes les organisations de la vie sociale, politique quel qu'en soit leur statut. Elle s'est souvenue aussi du rôle joué à maintes

sous aucun prétexte participer à sa destruction. « Les violences absurdes qui s'observent dans notre société sont perpétrées souvent par nos maris, nos enfants, soit par imitation ou mimétisme tantôt par égocentrisme ou encore par simple démission de la société dont la responsabilité première incombe à la famille », a-t-elle déploré. Le phénomène de radicalisation des femmes dans notre sous-région et ailleurs dans le monde ne devrait laisser aucune d'entre nous indifférente. De même que le phénomène des bébés noirs qui sévit dans certains quartiers de Brazzaville et la résurgence des violences dans le département du pool devaient être éradiqués sans complaisance aucune », a indiqué Ines Nefer Bertille Ingani.

Par ailleurs, elle a invité toutes les femmes à franchir le cap et à se départir de la peur et de la résignation. « Le moment est venu pour vous qui avez eu le courage de se muer pacifiquement vers une nouvelle République, de se mobiliser davantage en vue d'opérer le changement nécessaire pour atteindre nos objectifs. Le vent du changement ne soufflerait pas dans la bonne direction si les femmes

ne se déterminent pas, ne s'engagent pas et n'osent pas ».

Dans la foulée, elle a annoncé l'organisation dans les prochains jours d'un séminaire de formation à l'endroit des cellules et points focaux genres, afin de rendre plus effectif leur mission qui consiste « à veiller à l'intégration du genre dans les ministères sectoriels et leur prise en compte dans les politiques programmes et projet de développement ».

Quant à la société civile elle exige, à travers un message délivré par la Fédération congolaise des droits de l'Homme (FECODO), la mise en œuvre de la parité. La représentante des femmes agricultrices, Alphonsine Ndoundi a, pour sa part exhorté les jeunes filles à s'imposer dans le domaine agricole afin d'avoir un impact à long terme.

L'agriculture, a-t-elle martelé joue un rôle crucial dans l'économie d'un pays, car le secteur agricole est le premier employeur et représente, dans la plupart des pays, plus d'un tiers du PIB. Elle estime que le rôle irremplaçable des activités agricoles dans les stratégies de lutte pour la sécurité alimentaire dans les pays en développement est aujourd'hui largement avéré.

Yvette Reine Nzaba



La ministre Ines Nefer Bertille Ingani délivrant son message -une vue des participants (DR)

salle archicentrale du Palais des Congrès, sous la houlette de la ministre de tutelle, Ines Nefer Bertille Ingani.

D'après le ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, le réseau Elikia, la chaîne de l'espoir se veut être

des Nations-Unies adopté le 31 octobre 2000 qui demande aux Etats membres de veiller à renforcer la représentation des femmes à tous les niveaux de la prise de décision, au sein des instruments nationaux, régionaux et internationaux dans le cadre des mécanismes

reprises par la femme congolaise dans le retour de la paix, surtout, « lorsque le dialogue devenait quasiment impossible et les prises de position inconciliables ».

Pour la ministre, les femmes doivent être les partenaires de la sécurité publique puisqu'elles donnent la vie. Et ne doivent



## RENTÉE SCOLAIRE 2016-2017

## Innovations et défis récurrents

La rentrée scolaire 2016-2017 est prévue pour ce lundi 3 octobre sur toute l'étendue du territoire national dans les sous-secteurs de l'enseignement général et technique. Dans ce dossier, nous revenons sur les innovations apportées et les défis récurrents de cette année.

Le gouvernement a entamé depuis quelques années avec ses partenaires au développement dont l'Unesco et l'Unicef, la réforme des programmes au niveau de l'enseignement fondamental. Ces programmes doivent désormais intégrer les notions de développement durable et d'éducation à la citoyenneté. Car les mutations profondes de l'environnement économique et social dans lequel évolue actuellement le sous-secteur de l'enseignement primaire et secondaire, exigent des réformes de grande envergure. Pour des sachants, les formations données ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins sur le terrain. Il y a également l'instauration d'un cahier de liaison entre l'école et les parents. De toutes ces mesures, l'uniformisation de la tenue scolaire dans les secteurs public et privé semble être la plus capitale. En effet, le gouvernement a pris un arrêté réglementant le port de la tenue scolaire au niveau de l'enseignement général. Selon ce texte, la tenue scolaire au préscolaire comprend un tablier de couleurs rose et bleu ciel. Chez les filles, la couleur dominante est le rose alors que chez les garçons, c'est le bleu ciel.

Au niveau du primaire, les filles portent une jupe de couleur bleue sombre et les garçons une culotte de même couleur. La chemise pour les deux cas est de couleur kaki. Les élèves du secondaire 1er degré, notamment du collège, portent un pantalon bleu sombre et une chemise bleue ciel. Au lycée, les filles portent un pantalon de couleur bleue sombre et une chemise bleue ciel ; tandis que les garçons portent un pantalon et une chemise kaki.

### Des résultats des examens d'Etat en dents de scie au niveau de l'enseignement technique

Les résultats au baccalauréat technique sont en dessous des espérances depuis cinq ans et évoluent en dents de scie. Le taux d'admission était de 28,54% en 2012 ; 16,75% en 2013 ; 27,12% en 2014 ; 40,52% en 2015 et 27,99% cette année. Pour 2016, cette mauvaise performance peut se justifier par le fait que certains enseignants ont passé presque tout le temps à la maison à cause de la non-prise en compte de leurs revendications. C'est le cas des professeurs techniques adjoints de lycées (PTAL), sortis de l'Ecole normale supérieure de l'ensei-

gnement technique fermée en 1984. En effet, ces enseignants dont le nombre est estimé à environ 500 ne bénéficient pas d'avancements jusqu' alors. Cette année, ils avaient arrêté les cours depuis le mois de février à cause du non-aboutissement de leur dossier.

« Comment expliquer ces résultats ? Quelle est notre responsabilité d'enseignant et de père de famille lorsque nous abandonnons la notabilité de notre métier en nous mettant en grève de février à juin alors que nous avons des devoirs et obligations de former l'élite à venir ; même si nos revendi-

lais, figure en bonne partie le manque de personnel enseignant. Devant ces difficultés, les ministres en charge de ces questions ont, chacun, pris des mesures susceptibles d'apporter de solutions. Au niveau de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, la tutelle a décidé de combler le déficit important en personnel enseignant estimé à environ 1500 par le recrutement des décisionnaires. Il s'agit, vraisemblablement des anciens étudiants congolais orientés à l'étranger par les soins de la Direction de l'orientation des bourses et



Le Premier ministre Clément Mouamba entouré des deux ministres de l'Enseignement ; les élèves de Boko (Pool) ; crédit photo Adiac

cations sont légitimes ? Pourrions-nous continuer à priver les jeunes de leur droit à être bien formés ? », s'interrogeait le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes à l'ouverture du conseil national de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, le 20 septembre à Brazzaville.

### Introduction des nouveaux programmes dès cette année

Dans le cadre de la modernisation de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, au total 108 programmes ont été élaborés sur la base de l'approche par compétence. En effet, certains de ces programmes de formation entrent en vigueur dès cette année afin de résoudre l'épineuse équation de la formation et de l'emploi des jeunes. A ces nouveaux programmes s'ajoute l'introduction de l'éducation civique et morale.

### Résorber l'épineuse question du déficit en personnel enseignant

Parmi les maux qui minent le système éducatif congo-

aides scolaires (Dobas), titulaires d'un diplôme universitaire tel que la licence professionnelle, le Master, le diplôme d'ingénieur et le doctorat.

Du côté de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, le ministère entend poursuivre l'expérience passée. Il s'agit de l'élargissement du projet de volontariat qui a commencé l'an dernier par l'utilisation de 294 volontaires au lycée. Ce projet pourrait être élargi au primaire et au collège au regard des besoins énormes exprimés par les écoles publiques à travers tout le pays. Il est destiné au recrutement d'environ 1000 diplômés.

### Une stratégie nationale de l'éducation pour sauver l'école congolaise

Le système éducatif congolais est confronté à des difficultés d'ordre administratif, pédagogique et infrastructurel. Les formations dispensées ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins sur le terrain. Pour redorer le blason de l'école congolaise terni dans les trois sous-secteurs, les autorités tentent avec leurs partenaires,

depuis quelque temps, de mettre des bouchées doubles. Considérée comme document de planification et de pilotage du système éducatif congolais, la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025 a été élaborée grâce à l'implication du gouvernement, à travers les trois ministères en charge des enseignements, les acteurs de la société civile et les partenaires au développement, en tête desquels l'Unicef, l'Unesco. Elle doit être mise en œuvre dès la rentrée scolaire 2016-2017.

### Une année scolaire 2015-2016 sauvée de justesse ?

L'année scolaire dernière a été un véritable challenge pour les deux ministres en charge des questions de l'enseignement

laires en général et de façon particulière, le non-versement des fonds de gratuité », soulignaient-ils dans le communiqué final.

En dépit des problèmes rencontrés durant toute l'année, les résultats obtenus aux différents examens d'Etat sont appréciables. Au BEPC par exemple, sur les 107 131 candidats présentés, 49 693 ont été déclarés admis, soit un pourcentage de 46,39% contre 34,04% en 2015. Même chose pour le baccalauréat, où le taux de réussite est passé de 10,08% en 2015 à 21,26% cette année, soit une progression de plus de 10%.

### Des revendications qui menacent l'année scolaire

Dans une déclaration rendue publique au début du mois de septembre, le Panel des syndicalistes du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, et celui de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, revenait à la charge. Il se plaignait du fait que le gouvernement ne faisait aucun effort afin d'obtenir une rentrée scolaire non seulement apaisée mais aussi et surtout réussie. A travers cette déclaration, les syndicalistes réclamaient, entre autres, le statut particulier des personnels de l'éducation nationale ; les fonds de fonctionnement des établissements scolaires ; les rappels des soldes d'activités dus aux enseignants ; la relance des dossiers égarés.

« Toutes ces revendications n'ont jamais obtenu de solutions idoines malgré l'existence d'une panoplie d'accords passés entre le gouvernement et les syndicats. Aussi, le Panel demande, une fois de plus, au gouvernement de marquer les signaux forts, gage de la rentrée scolaire 2016-2017, apaisée et réussie », lançaient les syndicalistes.

Le collectif des professionnels de l'enseignement, affilié à la Fetrasseic, en appelle les enseignants à vaquer librement à leurs occupations professionnelles dès ce lundi 3 octobre, car les pourparlers sont en marche et l'espoir est permis. Il les invite, par ailleurs, à plus d'efforts afin, dit-il, que soient publiés tous les textes se trouvant en instance de traitement au ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat.

Au regard de ces prises de position, la journée du 3 octobre pourrait avoir valeur de test pour la reprise des cours.

Parfait Wilfried Douniama



## RENTÉE SCOLAIRE 2015- 2016

## La gestion des dossiers de transfert, d'un établissement à un autre, avance normalement

Du 22 août au 30 septembre, l'on observe une forte demande de transferts des élèves à la Direction de l'orientation et des œuvres scolaires (Doos) sise dans l'enceinte de l'établissement primaire Fraternité

D'après les usagers trouvés sur le lieu, le dépôt des dossiers se passe sans aucune difficulté. Charel Ibara, ancien élève d'une école privée, qui sollicite un transfert dans une école publique, explique : « La

tuer des transferts. Cette question a suscité la curiosité des élèves et parents quant à la gratuité scolaire. A cet effet, le directeur de l'orientation et des œuvres scolaires, Remy Alain Blaise Boumba a insisté sur la gratui-

pourraient aider la commission lors des travaux », a-t-il dit.

## Des mesures prises pour la gestion des dossiers

Cette année, la commission de gestion des transferts a été mise en place à temps, contrairement à l'année dernière. Cette année, la commission a établi une stratégie permettant d'identifier les dossiers à base d'un premier talent portant un numéro, explique le directeur.

La mesure a été prise, vu l'affluence des usagers, afin de permettre à la commission d'examiner minutieusement les dossiers. Le talon provisoire, poursuit-il, permet à l'élève de fréquenter dans l'établissement sollicité en attendant le récépissé définitif deux semaines plus tard. La DOOS a l'habitude d'assurer le mouvement des élèves d'un établissement à l'autre jusqu'au 15 septembre au plus tard. Cette année, avec la forte demande du côté des élèves, la commission regardera avec la hiérarchie s'il y a lieu d'accorder quelques semaines aux retardataires.

Par ailleurs, les vendeurs des différents marchés de Brazzaville se plaignent de la vente au ralenti. « Nous avons commencé à vendre depuis mais le constat est que l'argent ne circule pas malgré le paiement des salaires. Ceci n'est pas dû à l'augmentation des prix de vente des fournitures scolaires parce qu'il n'y a pas de différence de prix s'il faut comparer à l'année dernière », a confié un vendeur du marché Total.

*Lydie Giusèle Oka*



Les demandeurs de transferts (ad) les fournitures scolaire (ad)

direction a pris une bonne initiative mais je ne suis pas encore satisfait, car bien qu'ayant reçu le talon qui prouve l'arrivée de mon dossier à Doos, je ne suis pas encore accepté par l'établissement sollicité. La direction m'a demandé de repasser après deux semaines pour un récépissé définitif ».

Cependant à la direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, certains élèves et parents ont donné une somme de 2500 Francs CFA pour effec-

ter des transferts en 2015-2016, et a expliqué qu'une note a été prise par le ministre de tutelle selon laquelle les transferts seront payants en 2016-2017.

Selon lui, ces frais de transfert s'élèveront à 2500 francs CFA. « La gratuité scolaire par rapport au décret présidentiel ne prend pas en compte les transferts scolaires ou le mouvement des élèves d'un établissement à un autre. Elle concerne les manuels scolaires, les frais aux examens d'Etat ainsi que la scolarité des enfants, avant d'ajouter que ces frais

## DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

## « Génération à venir » offre des fournitures scolaires aux élèves d'Abala



Les membres de la Fondation et les bénéficiaires (DR)

Le geste répond à la politique mise en place par cette fondation, à savoir : accompagner les enfants du Congo dans leurs études. Au nombre des localités ciblées figure le district d'Abala dans le département des Plateaux.

Au total, 1020 kits ont été distribués aux élèves soit 700 à ceux du cycle primaire et 320 à ceux du collège. L'objectif est de leur permettre de mieux affronter la rentrée scolaire 2016-2017. Ces kits sont composés de tenues scolaires, sacs, cahiers, ouvrages, stylos, crayons, boîtes mathématiques, etc. « Il est prouvé que certains enfants hésitent d'aller à l'école faute de fournitures scolaires. Surtout dans les coins reculés comme ceux-ci. Le devoir de notre fondation est de voler au secours de cette catégorie d'enfants issus des milieux modestes », a expliqué le ministre Léon Juste Ibombo, natif d'Abala.

L'évènement a mobilisé les populations de la localité ainsi que les autorités locales. Victorien Okemba Okondza, directeur d'une école, a dit sa joie en reconnaissant que la Fondation Génération à venir a visé juste. On retient de lui que : « L'une des causes de l'absentéisme à l'école est la pauvreté. Nombre d'enfants manquent même le stylo pour écrire. Vous imaginez la portée du geste auquel nous assistons aujourd'hui ? », a-t-il rappelé.

Cette cérémonie a eu aussi son côté civique. Le ministre Léon Juste Ibombo a exposé sur la discipline à l'école, la rigueur et l'amour de la patrie. Un exposé que le ministre a centré sur la connaissance de l'hymne national. « Chanter ne veut rien dire. J'ai cru utile d'expliquer aux enfants le sens de chaque vers et de chaque strophe qui compose notre chant suprême : La Congolaise », a-t-il déclaré pour commenter la séance avec les élèves.

Après Abala, la Fondation Génération à venir a ciblé d'autres localités et villes pour le même geste de solidarité aux élèves du Congo.

*Roger Ngombé*

## Déclaration du Collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi

« Convoqué le 1er octobre 2016 le Collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi s'est réuni au siège du Synesup dans le complexe universitaire de Bayardelle pour faire le point sur les négociations avec la tutelle suite à la grève déclenchée le 1er septembre 2016, et dégager la conduite à tenir.

Le Collège intersyndical constate le progrès dans les négociations qui devront aboutir au règlement des différentes revendications figurant dans sa déclaration du 31 août 2016.

En considération de ce qui précède, le Collège intersyndical

décide de la suspension de la grève et de la reprise immédiate du travail à l'Université Marien-Ngouabi dès ce lundi 03 octobre à 7H00.

Par ailleurs, le Collège intersyndical donne mandat à la coordination de poursuivre les négociations avec la tutelle en veillant particulièrement au rythme d'exécution des engagements pris par monsieur le Recteur ».

Fait à Brazzaville, le 1er octobre 2016



## SOUDAN

# Amnesty international dénonce l'utilisation d'armes chimiques contre les civils

**Dans un rapport publié le 29 septembre, Amnesty International accuse les forces gouvernementales soudanaises d'avoir procédé, depuis le début de l'année, à plusieurs attaques chimiques qui ont fait plusieurs morts au Darfour.**

Amnesty International accuse le gouvernement soudanais de recourir de façon répétée à des armes chimiques présumées contre des civils du Jebel Marra, une des régions les plus reculées du Darfour. Selon cette ONG, au moins une trentaine d'attaques à l'arme chimique ont été perpétrées entre janvier et septembre sur des villages de la région du Jebel Marra, dans le cadre d'une vaste campagne militaire contre les rebelles.

S'appuyant sur les images satellitaires et de nombreux témoignages, l'ONG estime qu'entre 200 et 250 personnes pour la plupart des enfants pourraient avoir succombé après avoir été exposées à des substances chimiques.

Le texte indique que des centaines d'autres ont survécu aux attaques mais ont développé quelques jours après des symptômes tels que des problèmes gastro-intestinaux, des cloques et des éruptions cutanées, des troubles oculaires, notamment

une perte totale de la vue, et des difficultés respiratoires.

« On peut difficilement exagérer la cruauté des effets de ces substances chimiques lorsqu'elles entrent en contact avec la peau. Le recours aux armes chimiques est un crime de guerre et est interdit depuis des décennies. Le fait que le gouvernement soudanais les utilise désormais régulièrement contre son propre peuple ne peut simplement être ignoré, et exige que l'on agisse », affirme Tirana Hassan, directrice du Programme de recherche sur les crises à Amnesty International.

Le rapport d'Amnesty de près de 100 pages « rassemble des preuves de l'utilisation répétée ces huit derniers mois de ce qui apparaît être des armes chimiques contre des civils, y compris de très jeunes enfants, par les forces soudanaises dans une des régions les plus isolées du Darfour », indique l'ONG.

L'Organisation non gouvernementale basée à Londres affirme, par ailleurs, que des dizaines de milliers de personnes ont dû fuir leurs foyers depuis le début de cette offensive terrestre et aérienne dans le Jebel Marra, où

tées auraient été perpétrées par les forces soudanaises contre l'Armée de libération du Soudan qu'elles accusent de prendre des convois militaires en embuscade et d'attaquer des civils.

Et pourtant, Omar el-Béchir,

le Conseil de sécurité des Nations unies à exercer des pressions suffisantes sur le gouvernement soudanais afin que les soldats chargés du maintien de la paix et les organisations humanitaires soient autorisés à se



se trouvent les terres les plus fertiles du Darfour.

C'est depuis la mi-janvier que de violents combats opposent l'armée soudanaise aux rebelles du Jebel Marra au Darfour, dans l'ouest du pays. Selon Amnesty, ces attaques chimiques suspec-

réclamé par la Cour pénale internationale pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide commis dans cette région, avait solennellement annoncé début septembre que la paix était revenue au Darfour.

Amnesty International exhorte

rendre auprès de populations isolées. Depuis 2003, l'ONU estime que les combats dans cette région composée de cinq Etats ont fait au moins 300 000 morts et 2,5 millions de déplacés.

**Yvette Reine Nzaba**



## AVIS DE VENTE AUX PLUS OFFRANTS

Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, sis à la cité du Djoué à Brazzaville, porte à la connaissance du public qu'il met en vente aux enchères des véhicules et des biens usagés énumérés ci-après :

- 05 BUS TOYOTA COASTER
- 01 VOITURE (4X4) TOYOTA PRADO
- 01 MINI BUS TOYOTA HIACE
- 01 VOITURE SUZUKI JIMMY
- 01 VOITURE MERCEDES /E240
- 01 MOTO YAMAHA
- 02 VOITURES ELECTRIQUES YAMAHA
- 01 TONDEUSE DE MARQUE HONDA
- 02 GROUPE ELECTROGENE SDMO 355KVA
- 02 GROUPE ELECTROGENE SDMO PW800
- 01 LAVE-LINGE ELECTROLUX

### I. CONDITIONS DE VENTE

La vente est ouverte au public sans restriction et s'effectue sous plis fermés. Les biens sont vendus dans leur état actuel sans aucune garantie de la part de l'Organisation.

### II. DEPOT DES OFFRES

Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après avec l'une

des mentions suivantes :

- «OFFRE POUR VEHICULES USAGES»
- ou
- «OFFRE POUR GROUPE ELECTROGENE USAGES»
- ou
- «OFFRE POUR LAVE-LINGE REFORME.

Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique  
BP.06  
Bureau de GMC N° 128 (1er étage)  
Cité du Djoué, Brazzaville, Congo

### III. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Le retrait des formulaires à remplir et les détails sur les conditions de vente s'effectueront durant la période du 03 au 17 octobre 2016 entre 09h00 et 14h00, du lundi au vendredi au bureau N° 12 «à l'Estate, Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, Cité du Djoué». La visite des biens exposés (véhicules, groupes électrogène et lave-linge) et la soumission des offres se feront pendant la même période (du 3 au 17 octobre 2016).

Fait à Brazzaville, le 29 Septembre 2016



## VATICAN

# Le pape viendra de nouveau en Afrique l'an prochain

La diplomatie vaticane prend bien soin de ne pas donner le nom du pays africain que le pape va visiter en 2017, mais les spéculations vont bon train.

C'est en novembre dernier que le pape François a visité l'Afrique. Jamais auparavant, ni quand il était archevêque de Buenos Aires (Argentine), ni depuis qu'il a été élu chef de l'Eglise catholique, en mars 2013, il n'avait mis le pied sur le continent noir. Mais cette lacune, il semble que le Souverain pontife veuille la combler avec des bouchées visiblement doubles. Déjà en novembre, sa première tournée l'avait conduit dans trois pays : deux anglophones (Kenya et Ouganda) et un francophone, la République Centrafricaine. Alors, va-t-il choisir de se rendre de nouveau dans un pays francophone l'an prochain pour « égaliser » les visites pastorales ? D'aucuns le pensent au Vatican où, à voix basse, on murmure que ce pays pourrait être la Côte d'Ivoire. Tout se prêterait à un tel choix : pays de grande prospérité chrétienne à la confluence des mondes musulmans et chrétiens, la Côte

d'Ivoire est aussi le pays où un président défunt, M. Félix Houphouët Boigny, a laissé un patrimoine inestimable pour l'Eglise catholique : la basilique Notre-Dame de la paix de Yamoussoukro. Cette réplique fidèle de la basilique Saint Pierre de Rome accueille chaque année des millions de fidèles provenant de toute la sous-région d'Afrique de l'ouest. Une sous-région, par ailleurs, traversée par les convulsions du moment, entre les assauts contre la chrétienté du groupe islamiste nigérian Boko Haram qui prend en étau jusqu'à des pays comme le Cameroun, le Tchad et le Niger en plus du Nigeria lui-même. Et le djihadisme y a fait une percée sanglante, avec des attentats au nord-Mali, au Burkina Faso mais aussi en Côte d'Ivoire même, un dimanche de mars – le jour où les chrétiens commémoraient le 3è anniversaire du pontificat de l'actuel pape ! Il y a donc bien des raisons



Le pape François, au stade de Barthélémy Boganda Bangui, le 30 novembre 2015 (Photo Adiac)

pour que le choix tombe sur un pays francophone, et peut-être d'Afrique de l'Ouest. Mais il y a autant de raisons, objectent d'autres spéculateurs, pour que le pape choisisse suivant ses propres critères. Bénin, Burkina Faso, Niger ou Sénégal auraient autant de bonnes raisons à faire valoir pour accueillir un chef de l'Eglise catholique qui a fondé son discours et son action sur le dialogue interreligieux, la

paix et la réconciliation. Ces pays, à la lisière du Sahel, vivent une incertitude qui peut se traduire à tout instant en rupture des équilibres ethniques et religieux. Le genre de situations où le pape aime à aller semer sa parole de paix ! Pour l'heure, la seule certitude est que le pape n'ira pas dans son pays, l'Argentine. Il l'a annoncé lui-même à ses compatriotes jeudi dernier, en même temps qu'il laissait

entendre que les voyages déjà conclus concernaient d'autres pays ou continents. En Colombie, on a indiqué de manière officielle que le pape François est attendu à Bogota (« au premier trimestre de 2017 ») pour aller encourager un processus de paix engagé avec l'aide de l'Eglise. Et c'est lui-même, le pape, qui a laissé entendre que l'Afrique figurait aussi dans son agenda de 2017.

Lucien Mpama

## CENTRAFRIQUE

## Bangui demande la levée de l'embargo sur les armes

À la tribune de l'ONU, le président centrafricain Faustin Archange Touadéra a plaidé, à nouveau, pour la levée de l'embargo sur les armes, alors que le pays a enregistré ces derniers jours, des violences meurtrières.

« Nous continuons le plaider pour que cet embargo soit levé. S'il a pu être justifié à un moment de notre histoire, ce n'est plus le cas. Il y a eu des élections, un gouvernement légitime a été formé, tout comme l'Assemblée

nationale. Nous sommes en train de mettre en place les institutions démocratiques et on ne peut pas avoir une armée sans armes », a affirmé Faustin Archange Touadéra.

Le chef de l'Etat centrafricain a demandé au Comité de sanctions de lever cet embargo pour permettre à la RCA de restructurer ses forces et de remplir leurs missions régaliennes. Il a également révélé son ambition de constituer une armée nationale, professionnelle, et plurieth-

nique. « Nous avons hérité d'un pays avec beaucoup de difficultés. La Centrafrique sort d'une crise. Des groupes armés occupent encore une grande partie du territoire et la criminalité qui va avec. Nous essayons de ramener la sécurité, convaincre les groupes armés de déposer les armes et renforcer nos forces de défense et de sécurité. Aujourd'hui, la Minusca nous aide à rétablir la sécurité des populations. Nous allons tout faire pour limiter

ces violences, pour que nos populations vivent dans la paix », a assuré le président centrafricain.

Des violences ont été enregistrées ces derniers jours dans certains villages. Violences perpétrées suite à la mort de six éléments du général Sidiki, leader militaire d'un nouveau mouvement armé dénommé Retour Réclamation et Réhabilitation (RRR). « Le peuple centrafricain veut la paix et le désarmement des groupes armés par le DDR. Nous avons

rencontré Sidiki aussi. Il doit faire en sorte que son groupe rentre dans le DDR. Aujourd'hui, il n'est plus question d'aller vers la violence. Ceux qui continuent devront faire face à la justice. Nous les invitons à rentrer dans la République et à respecter les lois. Ce désarmement doit être inclusif et nous devons les convaincre de déposer les armes. Nous avons l'appui de la communauté internationale », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula



L'ÉCOLE CONSULAIRE DE POINTE-NOIRE, ESCIC, DONNE LA POSSIBILITÉ AUX BACHELIERS D'ÊTRE DIPLÔMÉS DE L'INSTITUT FRANCO-AMÉRICAIN DE MANAGEMENT (IFAM) DE PARIS.

Un cycle entièrement en anglais avec des enseignants qualifiés, expérimentés et multiculturels.

La rentrée de la promotion 2016 – 2017 est prévue pour le 24 octobre 2016. Les inscriptions se poursuivent en :

- Bachelor en anglais pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM / France).
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir pour les détenteurs de BTS (IFAM).
- Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA / France).
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA).
- aster en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris).
- Master en Qualité – Hygiène – Sécurité – Environnement, MQHSE (ITESCIA).
- Master en Management des organisations (ESLSCA).

Tél : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 - escicinfo2013@gmail.com ; site web : www.escic-cg.com



## FÊTE NATIONALE DE LA CHINE

# Xia Huang apprécie le développement des relations sino-congolaises

Au cours d'une cérémonie organisée le 29 septembre, liée à la célébration du 67<sup>e</sup> anniversaire de la Fête nationale de son pays, l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang a qualifié d'exemplaires les relations entre les deux pays.

amis se traitant en toute sincérité », a-t-il commenté. Parlant de la Coopération sino-africaine, le diplomate

La chine veillera toujours à ce que son propre développement contribue étroitement à celui des pays africains pour soutenir la réalisation de leur industrialisation et la modernisation de leur agriculture », a assuré l'ambassadeur de Chine.

Sur la fête nationale de son pays, le diplomate chinois a saisi cette opportunité pour féliciter les grandes réalisations et acquis du Parti, de l'Etat et du peuple chinois lors de ces 67 dernières années.

« En jetant un regard rétrospectif, nous sommes pleinement fiers du chemin parcouru. En lançant un regard vers l'avant, nous sommes pleinement confiants en l'avenir. En ce 67<sup>e</sup> anniversaire, la Chine se trouve sur un nouveau point de départ pour s'engager dans un vaste plan de réformes plus approfondies avec l'entrée en exercice du 13<sup>e</sup> plan quinquennal », a dit Xia Huang.

Signalons que la fête nationale de la République populaire de Chine est célébrée chaque 1<sup>er</sup> octobre. Elle marque l'anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine du 21 septembre 1949, par le président Mao Zedong sur la place Tian'anmen.

**Yvette Reine Nzaba**



Xia Huang délivrant son message (DR)



Une vue des invités (DR)

Devant le Premier ministre, Clément Mouamba et autres invités de marque, le diplomate chinois a affirmé que la Chine et le Congo sont prêts à porter leurs relations à une nouvelle hauteur, dans l'intérêt des deux peuples.

« Les relations sino-congolaises sont d'ores et déjà exemplaires pour la coopération sino-africaine et la coopération sud-sud. Je suis persuadé que ces relations vont toujours en s'intensifiant, que leur coopération donnera des fruits toujours plus abondants, et que les

deux peuples travailleront main dans la main et avanceront vaillamment dans leur chemin à suivre respectivement : la marche vers le développement pour le Congo, et pour la chine, le rêve du renouveau de la nation chinoise », a indiqué Xia Huang dans son allocution.

Le diplomate chinois n'a pas manqué de rappeler l'échange de visites au sommet de l'Etat entre les présidents Xi Jinping et Denis Sassou N'Guesso. Ces différentes visites ont été marquées, a-t-il ajouté, par la si-

gnature de plusieurs accords de coopération. « Ce qui a permis de tracer l'orientation à suivre pour le développement ultérieur des relations bilatérales. Les deux chefs d'Etat ont décidé en commun de porter ces relations au niveau de partenariat stratégique global ».

« Les faits sont là pour montrer de manière convaincante que la Chine et le Congo sont de bons frères qui partagent heur et malheur, de bons partenaires œuvrant pour un développement en commun, de bons

Chinois estime qu'elle s'inscrit comme un nouveau chapitre brillant après le sommet du Forum sur la coopération sino-africaine tenu en décembre 2015 à Johannesburg, en Afrique du Sud. Pour lui, ce sommet a ouvert une nouvelle ère de la coopération entre la Chine et l'Afrique, et a marqué un jalon dans le processus du développement des relations entre les deux continents.

« La Chine et l'Afrique travaillent aujourd'hui d'arrache-pied pour rendre toujours plus dynamique leur coopération en profondeur.

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

## L'accord de Paris a de fortes chances d'entrer en vigueur à Marrakech

A New York, les Etats ont été pressés de ratifier cet accord. Les ratifications de l'Inde et de la Pologne suffiraient pour que le texte entre en application.

Le Premier ministre de l'Inde a annoncé qu'il allait déposer, le 2 octobre, les instruments de ratifications. Si cela venait à se confirmer, ce seront 62 pays sur les 55 nécessaires, représentant 54% des émissions anthropiques qui auront transcrit l'accord issu de la Cop21 dans leur droit national, selon le site Euractiv.fr Le ministre polonais de l'Environnement Jan Szyszko a indiqué que son pays devrait faire parvenir ses instruments de ratification dans les prochains jours. Ce qui

va permettre de franchir les seuils des 55% de Ges requis. Lors de leur réunion du 30 septembre à Bruxelles, les ministres européens de l'environnement vont entériner l'adoption rapide par l'Union européenne de l'accord, sans attendre la ratification par ses 28 Etats membres. La décision sera confirmée par le Parlement européen, le 3 octobre. Ainsi, l'Accord de Paris entrera en application 30 jours après qu'un nombre suffisant de pays l'aient ratifié. Le pari d'une entrée en vigueur pendant la COP 22 qui se tiendra à Marrakech au Maroc, du 7 au 22 novembre est presque gagné. Entre-temps, les quarante-huit membres

**HEM**  
CONFÉRENCE LE VENDREDI 25 MARS 2016  
À PARTIR DE 18H

**DE LA COP21 À LA COP22**  
QUEL AVENIR POUR LE MAROC ?

**INTERVENANTS**  
Dr. Abdoulaye GRENBOUHE  
M. Abdoulatif KHATIB  
M. Jean-François MOUSSERON

**CONFÉRENCIERS**  
Fatim Sobhe ABOOUBATO  
Amine BELLOULI  
Ousaym MOUFTI  
Kwator SASSI  
Wiem TALES MOUH

CAMPUS ILM MARRAKECH  
LOT LES ROADS DE L'ATLAS, MARRAKECH III - AGDAL - AVENUE MOHAMMED VI  
TEL : +212 524 38 17 17 / 212 524 38 13 13

du groupe des pays les moins avancés se réussissent depuis le 26 septembre à Kinshasa en RD Congo en vue de l'élaboration des stratégies et d'une position commune. Pour Tosi Mpanu Mpanu, président de l'organisation, « l'enjeu le plus important consiste pour ces 48 pays de s'assurer qu'ils vont aller à Marrakech et parler d'une seule et même voix. Il était important qu'ils [pays moins avancés] puissent se réunir et élaborer des stratégies et harmoniser des positions afin de pouvoir défendre des intérêts communs lorsqu'ils iront au Maroc pour la COP 22 ».

**Noël Ndong**



## CHRONIQUE

## Journée mondiale du refus de la misère

Depuis 1987, la Journée mondiale du refus de la misère, célébrée chaque 17 Octobre, permet au monde entier d'entendre la parole des personnes en situation de précarité et de pauvreté et partant, de s'engager avec elles pour combattre cette même misère.

Depuis trente ans, chacun exprime ce qu'il a sur le cœur, sans honte et sans gêne, à cette occasion il peut être décrit par exemple, la vie dans un centre d'hébergement, celle des sans-abri, en fait, la vie de tous ceux qui vivent dans la pauvreté et qui sont supposés affronter la discrimination tous les jours.

Ceux qui ont perdu la légitimité d'élever leurs enfants, parce que jugés incapables de le faire, à cause de leur situation financière, ceux qui sont forcés de mendier ou de faire les poubelles pour trouver de quoi se nourrir etc..

Ces expériences, hélas encore trop nombreuses ont permis néanmoins à certains d'apprendre à agir et à réagir d'une certaine façon pour se protéger et protéger les siens. La longue maltraitance dont ils ont fait les frais leur a permis de se déconnecter, de se méfier des autres en rappelant la rude réalité de la condition humaine dans ses multiples façades et d'imaginer que tout pourrait être différent.

Cette journée nous rappelle également qu'il sied de faire un effort pour surmonter les obstacles, l'on doit donc analyser, approfondir et tirer profit de chaque condition, décision, de chaque grande idée, inspirée par les différentes personnes qui s'expriment à cette occasion et par ses propres mots.

L'Organisation internationale de la Francophonie a pris sa part active dans cette lutte contre la misère et le 10 juin dernier, lors de la séance officielle de la 6<sup>e</sup> session du Comité international 17 octobre ayant pour thème « Ne laisser personne de côté », la Secrétaire générale en évoquant la contribution de la Journée mondiale du refus de la misère à la construction de la paix et à la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), rappelait le soutien de la Francophonie à la Journée mondiale, pour inscrire dans les négociations internationales l'appel à « ne laisser personne de côté ». Appel qui, rappelons-le, soulignait « l'urgence à lutter contre toutes les formes de discriminations pour cause de pauvreté (...) », et exigeait « que nous allions au devant de toutes les solitudes, celles des populations les plus pauvres et des exclus de nos sociétés ».

La francophonie reconnaît explicitement qu'il ne peut y avoir d'humanité inclusive qu'en « associant les plus pauvres à une refondation de la nation. Dans ce processus il ne faut pas se priver de leur intelligence, mais au contraire la valoriser, tirer partie de l'expertise qu'ils ont des situations de détresse et des mécanismes de solidarité ».

La communauté internationale, finalement ne demeure en reste pour ce combat et cela est marqué d'une tonalité particulière par l'ONU, qui dans son agenda pour 2030 « ne veut plus laisser personne de côté, contrairement aux précédents Objectifs du Millénaire pour le Développement qui pratiquaient une politique d'écrémage en visant à réduire la pauvreté de 50 %, les discriminations engendrent la misère, il faut traiter avec dignité les personnes en situation de pauvreté ». Il faut rejoindre ceux que l'on n'entend pas et s'engager dans la lutte contre la misère sur les droits de l'Homme, comme le préconisent les Principes directeurs des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme. « Il faut associer les plus pauvres comme partenaires sinon la lutte est vouée à l'échec. »

Ferréol Constant Patrick GASSACKYS

## ETATS-UNIS

## Inauguration du Musée de l'histoire afro-américaine

**Le Président américain Barack Obama a ouvert le musée de l'histoire afro-américaine, le 24 septembre. C'est un musée qui raconte l'histoire des Noirs aux Etats-Unis et leurs contributions dans la société. Un grand symbole de la place centrale des Noirs dans une Amérique toujours rivée par des tensions raciales. Barack Obama a procédé à son inauguration, en compagnie de Ruth Odom Bonner, 99 ans, fille d'esclave noir.**

« Nous sommes l'Amérique », a déclaré Barack Obama. L'espoir étant de servir de trait d'union. Le musée national de l'histoire et de la culture afro-américaine (NMAAHC), est situé sur le National Mall, près de la Maison blanche. Les concerts qui ont accompagné son ouverture ont dénoncé le racisme et les brutalités policières. « Le musée de l'histoire afro-américaine n'est pas séparé de l'histoire plus large américaine, ce n'est pas le côté caché, elle est centrale à l'histoire américaine [...] Nous ne sommes pas un fardeau ou une tache pour l'Amérique [...] Nous sommes l'Amérique », a déclaré le président américain. Barack Obama a indiqué que

seul « ce musée nous montre que même face à l'oppression, même face à une difficulté unimaginable, l'Amérique est allée de l'avant. [...] Ce musée procure un contexte pour les débats de notre époque [...] Il les éclaire, et donne une idée de comment ils ont évolué. Et peut-être en donne la proportion [...] Ce musée peut nous aider à nous parler. Et plus important, à nous écouter et encore plus important à nous voir ».

La loi créant le Musée national de l'histoire et de la culture afro-américaine a été signée en 2003 par le président George W. Bush. Le privilège est revenu à un président noir de sceller le pacte.

Dessiné par l'architecte britannique d'origine tanzanienne, David Adjaye, le NMAAHC est un bâtiment de 6 étages, érigé comme une couronne africaine de bronze. Il fait face au Washington Monument, à l'endroit même, il y a deux siècles, se tenait un marché aux esclaves. Le matériau utilisé est inspiré des textiles d'Afrique de l'Ouest. Les tra-

vaux de ce musée auront duré 13 ans, pour un investissement de 540 millions de dollars. Il rassemble plus de 35000 témoignages de l'histoire des Afro-américains.

Tous les aspects sont représentés : la traite des esclaves, la ségrégation, la lutte pour les droits civiques, les réussites contemporaines, le sport, le hip-hop, la politique, les chaînes, les fouets, les huttes, les photos de dos lacérés, des lynchages, le cercueil d'Emmett Till, tué à l'âge de 14 ans dans le Mississippi pour avoir sifflé une femme blanche en 1955.

« Ce n'est pas un musée du crime ou de la culpabilité c'est un lieu qui raconte le voyage d'un peuple et l'histoire d'une nation. Il n'y a pas de réponses simples à des questions complexes », raconte son directeur, Lonnie Bunch. « Je crois qu'un enfant de 8 ans est au courant que l'esclavage n'était pas très bon pour les Noirs et que l'ère Jim Crow (les lois ségrégationnistes, Ndlr) n'était pas très bonne pour les Noirs », a déclaré Barack Obama, dans une interview à la chaîne ABC.

Noël Ndong

## L'AFRIQUE EN BREF

● **Rwanda.** Un universitaire et ancien dirigeant syndical rwandais, recherché depuis 12 ans pour son implication présumée dans le génocide de 1994, a été extradé mercredi des Etats-Unis vers le Rwanda, a-t-on appris jeudi sur le site Internet du Parquet général rwandais.

● **Soudan.** Amnesty International accuse les forces gouvernementales soudanaises d'avoir procédé cette année à plusieurs attaques chimiques qui ont tué des civils dans une zone montagneuse du Darfour, dans l'ouest du Soudan. L'ONG affirme jeudi qu'une trentaine d'attaques à l'arme chimique ont été perpétrées entre janvier et septembre sur des villages de la région du Djebel Marra, dans le cadre d'une vaste campagne militaire contre les rebelles.

Mali - Quatre députés du Rassemblement pour le Mali (RPM, au pouvoir) ont quitté le parti, dénonçant la « mauvaise gouvernance », pour rejoindre jeudi les rangs de l'opposition. À la suite de cette défection des quatre députés, qui ont rejoint l'Alliance démocratique pour la paix (ADP), un parti ayant quitté la majorité en août, le RPM ne dispose plus que de 75 sièges sur 147 à l'Assemblée nationale.

### ● Côte d'Ivoire

-Constitution. Le président ivoirien Alassane Ouattara présentera son projet de nouvelle Constitution au cours d'une « déclaration solennelle » au Parlement le 5 octobre.

-Cacao. Quelque 40.000 tonnes de cacao récoltés en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, ont été exportées illégalement vers des pays non producteurs voisins, a déploré jeudi un responsable de la filière. La production et les exportations de cacao de la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, ont baissé lors de la campagne 2015-2016 par rapport à la campagne 2014-2015.

● **Centrafrique-épidémie.** Au moins 10 personnes sont mortes des suites d'une épidémie de variole du singe, appelée aussi Monkey Pox, dans l'est de la Centrafrique, pays déjà touché par le choléra.

D'après AFP





CONCEPTION GRAPHIQUE : THIRTY DIRTY FINGERS | © CRÉDIT PHOTO : CHRISTOPHER SALGADINHO

# REPRENONS LA ROUTE DE NOS RÊVES

Nous sommes heureux de vous annoncer la reprise de nos 3 rotations au départ de Roissy Charles de Gaulle, Terminal 1, vers Brazzaville et Pointe-Noire.

Chaque semaine : le mardi, le vendredi et le dimanche. Voyagez en toute sérénité au gré de vos envies.

[WWW.FLYECAIR.COM](http://WWW.FLYECAIR.COM)

**ECAir**  
Equatorial Congo Airlines



# Le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire clôture sa 6<sup>e</sup> session ordinaire



**Cette 6<sup>e</sup> session dite « administrative » du conseil départemental et municipal de la ville océane s'est déroulée du 14 au 23 septembre 2016. Seize affaires ont été examinées et adoptées. Roland Bouiti Viaudo, député maire de la ville et président de ce conseil s'est réjoui de la maturité et de la responsabilité dont les élus locaux ont fait montre durant les assises.**

Les travaux en commissions et en plénières ont permis l'adoption de la délibération autorisant le transfert des crédits de chapitre à chapitre à l'intérieur du budget du conseil départemental et municipal exercice 2016. Ce qui donnera la possibilité au conseil de poursuivre l'exécution de son programme d'investissement destiné à l'amélioration de l'offre de service public en quantité et en qua-

», a souligné Roland Bouiti Viaudo dans son mot de clôture.

Des points préoccupants portant sur la desserte en eau dans la ville, la rentrée scolaire 2016-2017, et sur l'évolution des travaux d'élaboration du schéma directeur d'urbanisme de la ville de Pointe-Noire ont aussi été évoqués. Ils ont fait l'objet des échanges avec la directrice départementale de la SNDE (Société nationale de distribution d'eau), du directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et du cabinet Keios chargé de réaliser le projet schéma directeur (base sur laquelle sera élaboré le plan directeur de la ville), dont la fin des travaux est prévue pour novembre prochain.

Les écoles publiques étant encore confrontées à de nombreuses difficultés (manque de tables-bancs, du matériel didactique, insuffisance de salles de classe, du personnel administratif et enseignant...), un appel a été lancé au conseil pour soutenir le domaine de l'enseignement dans la ville. Pour ce qui est de la desserte en eau, on note une faible production. Plusieurs projets ont été initiés pour y remédier.

Les travaux ont aussi permis d'adopter : le rapport de la commission toponymie qui a porté sur la période du 28 juin au 13 septembre 2016 (la commission a travaillé sur la zone D4 de l'arrondissement n°6 Ngoyo) et le projet portant jumelage des villes de Pointe-Noire et de Suzhou (Chine),

usage d'habitation ou non est conditionnée par l'obtention au préalable de ce permis auprès des services habiletés.

En marge de la session, le conseil a visité les chantiers municipaux. Ce qui a permis de se rendre compte de l'urgence de les achever dans les délais rapprochés. Dans leur communiqué final lu par le docteur Fulgence Ibombo Gakosso, premier secrétaire du conseil, les conseillers départementaux et municipaux ont demandé au bureau exécutif de faire un plaidoyer auprès du gouvernement de la République et de la direction générale du trésor public afin de recouvrer les recettes et subventions non reversées à leur collectivité locale.

Pendant la session, Roland Bouiti Viaudo a procédé à la mise en circulation officielle des bus électriques de la société Blue Congo du groupe Bolloré. Il y a eu aussi la présentation des conseillers Wilfrid Bobe et Robert Michel Nkaya qui remplacent respectivement les conseillers Yolande Edith Ketta Banghid et Ambroise Bayakissa, tous deux démissionnaires ainsi que la présentation des résultats des travaux de la 42<sup>e</sup> session ordinaire du Sénat tenue du 2 Juin au 30 août.

Le président du conseil s'est réjoui de la maturité et de la responsabilité dont les élus locaux ont fait montre durant les assises qui ont duré 10 jours. La session s'étant achevée à quelques jours de la rentrée scolaire, il a invité les enseignants et les parents à accompagner et soutenir les enfants tout au long des années de leur apprentissage, tout en insistant sur le fait qu'après les cours, le travail des enfants soit suivi à la maison par les parents. «L'avenir de notre pays dépend dans une large mesure de la qualité de l'enseignement dont bénéficient les enfants. Les batailles économiques de demain se remporteront grâce à la formation qualifiante de nos élèves», a-t-il dit.



lité. «Des pourparlers ont été engagés avec la direction générale du trésor en vue de la rétrocession à la recette municipale des impôts collectés pour notre compte par les services fiscaux. Une démarche similaire a aussi été initiée en vue du déblocage des dotations des subventions dues au titre du présent exercice. Il est impérieux de poursuivre l'exécution de notre programme d'investissement. Le chantier est vaste

Roland Bouiti Viaudo s'est réjoui de la création d'un ministère en charge de la ville soulignant : « Son excellence Monsieur le président de la République a tenu à accélérer le processus de modernisation de nos villes, convaincu par ailleurs que la ville se construit au travers d'un schéma normalisé et réglementé et une règle en trois points, à savoir : l'avenir d'une ville doit être voulu ; il doit être maîtrisé ; il ne doit pas être subi.»

la délibération modifiant et complétant la délibération n° 06/72 du 11 janvier 1973, celle portant création d'une taxe sur la délivrance du duplicata du permis d'occuper, et celle relative à l'actualisation des textes portant tarifs d'établissement des permis de construire dans le département de Pointe-Noire. Sur ce dernier point, le président du conseil a précisé que toute construction à



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

# La Fécofoot remettra le trophée à l'AC Léopards le 22 octobre à Dolisie

**La Fédération congolaise de football va clôturer son championnat le 22 octobre au stade Denis-Sassou-N'Gusso à Dolisie au terme de la rencontre qui mettra aux prises, les Jeunes Fauves à Athlétic club Léopards. A l'issue de cette rencontre, la Fécofoot procédera à la remise du trophée à son meilleur élève de la saison : l'AC Léopards de Dolisie**

Les Fauves du Niari se sont montrés très gourmands cette saison, en remportant tous les trophées mis en jeu par la Fécofoot. Vainqueurs de la Coupe du Congo, le 14 août à Madingou face au Club athlétique renaissance aiglon, les Léopards ont survolé le championnat national, réalisant leur deuxième doublé sur le plan national après celui de 2013 (Coupe+championnat). Outre la remise du trophée à l'équipe championne, l'issue de la compétition permettra aussi de sélectionner les deux derniers représentants congolais en compétitions africaines. La lutte concerne directement les Diables noirs, la Jeunesse sportive de Talangaï et l'Etoile du Congo. Le match remis de la 36<sup>e</sup> journée qui opposera la veille de la remise du trophée V Club Mokanda aux Diables noirs mettra fin au suspense, en ce qui concerne les équipes qualifiées pour les compétitions africaines et celles qui descendront en Ligue 2.

**Le programme des rencontres**

Lundi 3 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, JST-ASK (36<sup>e</sup> journée) et JSP-AC Léopards (27<sup>e</sup> journée). Au Complexe sportif de Pointe-Noire, ASP Pigeon vert (36<sup>e</sup> journée).



AC Leopards sera couronné le 22 octobre (Photo Adiac)

Mardi 4 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, Interclub-Saint-Michel de Ouenzé (27<sup>e</sup> journée) et Cara-Patronage Sainte-Anne (25<sup>e</sup> journée). Jeudi 6 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, FC Kondzo-ASK (28<sup>e</sup> journée). Samedi 8 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, Patronage Sainte-Anne-Munisport (27<sup>e</sup> journée). Au stade Denis-Sassou-N'Gusso, AC Léopards-La Mancha (25<sup>e</sup> journée). Lundi 10 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, SMO-ASK (29<sup>e</sup> journée) et

Tongo-Pigeon vert (37<sup>e</sup> journée).

Mardi 11 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, Etoile du Congo-JSP et FC Kondzo-ASP. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, AS

Cheminots-Munisport et La Mancha-Nico-Nicoyé.

Mercredi 12 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, Patronage Sainte-Anne-Interclub et JST-Diables noirs. Jeudi 13 octobre au stade

Alphonse-Massamba-Débat, SMO-V Club et Cara-ASK.

38<sup>e</sup> journée  
Samedi 15 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, Interclub-Etoile du Congo et JST-Patronage Sainte-Anne. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, La Mancha-ASP. Dimanche 16 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, JSP-Cara et Kondzo-SMO. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, Munisport-V Club et Nico-Nicoyé-AC Léopards. Au stade Denis-Sassou-N'Gusso, Jeunes Fauves-Pigeon vert. Lundi 17 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, Diables noirs-ASK et Tongo FC -AS Cheminots. Vendredi 21 octobre au Complexe sportif de Pointe-Noire : V Club -Diables noirs (36<sup>e</sup> journée). Samedi 22 octobre à Dolisie : Jeunes Fauves -AC Léopards (37<sup>e</sup> journée).

James Golden Eloué

## Vient de paraître

**Hugues Nguélonlé**

# LE PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Faire la politique autrement

**Avis de recrutement**

Dans le but d'étendre et redynamiser son réseau de distribution, le quotidien "Les Dépêches de Brazzaville" portent à la connaissance du public brazzavillois qu'il recrute des revendeurs pour étoffer sa force de vente.

Toute personne intéressée est priée de se rapprocher de nos bureaux ou de nous contacter au : 06 800 76 36 / 05 595 34 94.

Réception :

- Lundi
  - Mercredi
  - Vendredi
- } 10h00-12h00 / 15h00-17h00







Organisent la  
**3<sup>ème</sup> édition de l'IT Forum Congo**

Événement placé sous le parrainage de  
**SE. M. Clément MOUAMBA, Premier Ministre**

**Thème :**

- **Arrimer le Congo à l'économie numérique**
- **Enjeux et perspectives**

**Le jeudi 6 octobre 2016**

**au Radisson Blu M'Bamou Palace Hôtel de Brazzaville**

**Pour plus d'informations :**

**<http://www.ciomag-event.com/congo2016/> ou Contacter: +242 06 97 52 551**

**NÉCROLOGIE**

La famille Ehouago-Bakaki, Ofoulakoua Célio annonce aux parents, amis et connaissances que le programme relatif aux obsèques du colonel à la retraite Moïse Franci Ngouala se dérouleront comme suit :

Mercredi 5 octobre 2016 :

-9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville ;

-10h00 : recueillement au domicile familial, sis N° 18, rue Manianga à Talangai ;

-12h00 : messe de requiem à la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Talangai ;

13h30 : départ pour le cimetière privé Bouka ;

-16h00 : retour et fin de cérémonie.



Jean Omer Ntady, David Ntady, Augustine Ntady Mayinga, Jean de Dieu Bob Ntady et la famille Kahounga ont le regret d'informer parents, amis et connaissances le décès de leur mère, fille et soeur Madeleine Ntsona, survenu le dimanche 25 septembre 2016 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au N° 14, rue Banziri à Poto-Poto (réf. pharmacie Van Der).

Le programme de l'inhumation se présente comme suit :

Mardi 4 octobre 2016 ;

-Recueillement au domicile familial ;

-Messe d'action de grâces en l'église Sainte-Anne du Congo ;

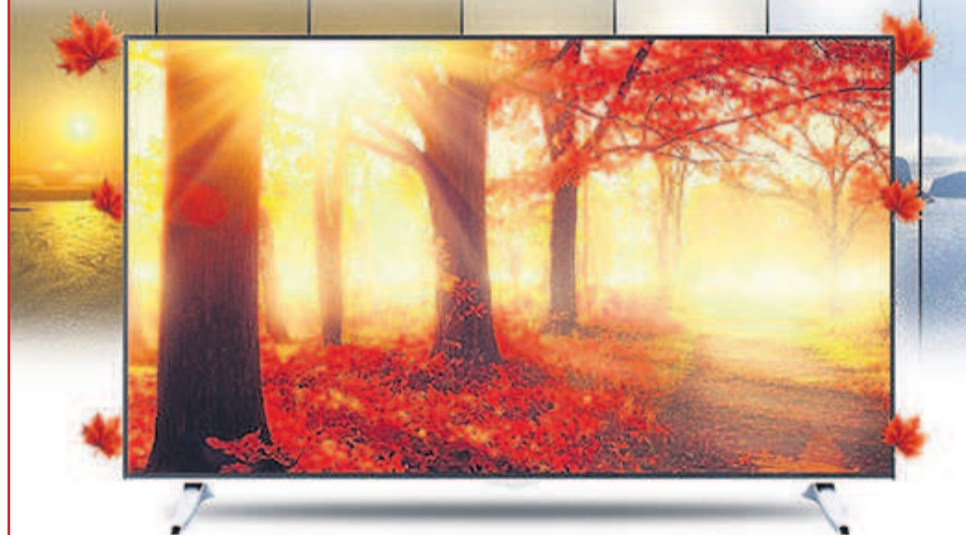
-Départ pour le cimetière Ma Campagne;

-Fin de cérémonie.



**TELEFUNKEN**

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris



**LED 32" HD:  
159 000 Fcfa**

**LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa**

**LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa**

**LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa**

**LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville - Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 - Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

*Venez découvrir notre gamme de produits*

- Linge de maison
- Art de table
- Décoration
- Ustensiles de cuisine,
- Electroménagers
- Divers

Adresse: imeuble ARC, Brazzaville / Tel: 06 930 30 37  
Email: homesweethome@gmail.com





	منظمة الأمم المتحدة للزراعة والإغذية والأمن للغذاء	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
---	---	--------------------	---	--	--	--

**REPRESENTATION AU CONGO**

14, rue Behagle  
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400  
Tél. Satellitaire : 00881631518213

Facsimilé : 00(242)2814513  
E-mail : FAO-CG@fao.org

---

**AVIS DE VACANCE DE POSTE N° 011/FRCON/2016**

**Date de publication : 30 SEPTEMBRE 2016**

**Date limite de dépôt des candidatures : 14 OCTOBRE 2016**

**Lieu d'affectation : District de Nzambi et Madingo-Kayes/Kouilou**

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet d'Appui au renforcement de capacités des producteurs des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou**, la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

**Un CONSULTANT NATIONAL EN APICULTURE.**

Les personnes intéressées sont priées de consulter au Bureau de la Représentation de la FAO les « Termes de référence » du poste pour plus d'informations.

**QUALIFICATION REQUISES**

Le Consultant doit avoir un diplôme Universitaire en Sciences Agronomiques ou équivalent, spécialiste en apiculture.

**Expérience professionnelle et atouts :**

Avoir une bonne expérience pratique en production et en montage des équipements est un atout.

**Langue :** Une connaissance courante du français et du kituba est indispensable.

**Durée du contrat :** 1 mois de travail effectif reparté sur une période de 3 mois.

**COMMENT POSER VOTRE CANDIDATURE**

- Veuillez joindre à votre dossier de candidature une **Notice Personnelle (P11) dûment complétée** (imprimé administratif FAO disponible sur le site ([http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/Employment/ADM11f.doc](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/Employment/ADM11f.doc)) sous enveloppe fermée portant la mention "Candidature au poste de Consultant National en Apiculture pour le projet d' "Appui au renforcement des capacités des producteurs dans les Districts de Nzambi et de Madingo-Kayes " et l'adresser à

**Madame la Représentante de la FAO, 14, rue Behagle – BP 972 – Brazzaville, Congo ou par voie électronique à : FAO-CG@fao.org**

- Faire figurer clairement l'intitulé du poste et le numéro de l'avis de vacance de poste en tête de votre lettre de candidature et dans la case appropriée de la notice personnelle.


**DOSSIER DE CANDIDATURE :**

CV, dernier diplôme et lettre de motivation (à adresser à **Mme la Représentante de la FAO**).

*Les candidats sélectionnés seront contactés directement.*

Fait à Brazzaville, le 30 Septembre 2016

La Représentation de la FAO.

	منظمة الأمم المتحدة للزراعة والإغذية والأمن للغذاء	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
---	---	--------------------	---	--	--	--

**REPRESENTATION AU CONGO**

14, rue Behagle  
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400  
Tél. Satellitaire : 00881631518213

Facsimilé : 00(242)2814513  
E-mail : FAO-CG@fao.org

---

**AVIS DE VACANCE DE POSTE N° 012/FRCON/2016**

**Date de publication : 30 SEPTEMBRE 2016**

**Date limite de dépôt des candidatures : 14 OCTOBRE 2016**

**Lieu d'affectation : District de Nzambi et Madingo-Kayes/Kouilou**

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet d'Appui au renforcement de capacités des producteurs des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou**, la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

**Un CONSULTANT NATIONAL EN ARTISANAT.**

Les personnes intéressées sont priées de consulter au Bureau de la Représentation de la FAO les « Termes de référence » du poste pour plus d'informations.

**QUALIFICATION REQUISES**

Le Consultant doit avoir un certificat professionnel en Artisanat ou équivalent.

**Expérience professionnelle et atouts :**

Avoir une expérience en vannerie. Justifier d'une connaissance du secteur serait un atout.

**Langue :** Une connaissance courante du français et du kituba est indispensable.

**Durée du contrat :** 1 mois de travail effectif reparté sur une période de 3 mois.

**COMMENT POSER VOTRE CANDIDATURE**

- Veuillez joindre à votre dossier de candidature une **Notice Personnelle (P11) dûment complétée** (imprimé administratif FAO disponible sur le site ([http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/Employment/ADM11f.doc](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/Employment/ADM11f.doc)) sous enveloppe fermée portant la mention "Candidature au poste de Consultant National en Artisanat pour le projet d' "Appui au renforcement des capacités des producteurs dans les Districts de Nzambi et de Madingo-Kayes " et l'adresser à

**Madame la Représentante de la FAO, 14, rue Behagle – BP 972 – Brazzaville, Congo ou par voie électronique à : FAO-CG@fao.org**

- Faire figurer clairement l'intitulé du poste et le numéro de l'avis de vacance de poste en tête de votre lettre de candidature et dans la case appropriée de la notice personnelle.


**DOSSIER DE CANDIDATURE :**

CV, dernier diplôme et lettre de motivation (à adresser à **Mme la Représentante de la FAO**).

*Les candidats sélectionnés seront contactés directement.*

Fait à Brazzaville, le 30 Septembre 2016

La Représentation de la FAO.

	منظمة الأمم المتحدة للزراعة والإغذية والأمن للغذاء	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
---	---	--------------------	---	--	--	--

**REPRESENTATION AU CONGO**

14, rue Behagle  
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400  
Tél. Satellitaire : 00881631518213

Facsimilé : 00(242)2814513  
E-mail : FAO-CG@fao.org

---

**AVIS DE VACANCE DE POSTE N° 013/FRCON/2016**

**Date de publication : 30 SEPTEMBRE 2016**

**Date limite de dépôt des candidatures : 14 OCTOBRE 2016**

**Lieu d'affectation : District de Nzambi et Madingo-Kayes/Kouilou**

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet d'Appui au renforcement des capacités des producteurs des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou**, la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

**UN CONSULTANT NATIONAL EN PECHE.**

Les personnes intéressées sont priées de consulter au Bureau de la Représentation de la FAO les « Termes de référence » du poste pour plus d'informations.

**QUALIFICATION REQUISES**

Le Consultant doit avoir un diplôme universitaire en Sciences Agronomiques ou équivalent, spécialiste en pêche/aquaculture de préférence.

**Expérience professionnelle et atouts :**

Avoir une bonne expérience en pêche et une bonne connaissance des problèmes liés au développement de la pêche serait un atout.

**Langue :** Une connaissance courante du français et du kituba est indispensable.

**Durée du contrat :** 1 mois de travail effectif reparté sur une période de 3 mois.

**COMMENT POSER VOTRE CANDIDATURE**

- Veuillez joindre à votre dossier de candidature une **Notice Personnelle (P11) dûment complétée** (imprimé administratif FAO disponible sur le site ([http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/Employment/ADM11f.doc](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/Employment/ADM11f.doc)) sous enveloppe fermée portant la mention "Candidature au poste de Consultant National en Pêche pour le projet d' "Appui au renforcement des capacités des producteurs dans les Districts de Nzambi et de Madingo-Kayes " et l'adresser à :

**Madame la Représentante de la FAO, 14, rue Behagle – BP 972 – Brazzaville, Congo ou par voie électronique à : FAO-CG@fao.org**

- Faire figurer clairement l'intitulé du poste et le numéro de l'avis de vacance de poste en tête de votre lettre de candidature et dans la case appropriée de la notice personnelle.


**DOSSIER DE CANDIDATURE :**

CV, dernier diplôme et lettre de motivation (à adresser à **Mme la Représentante de la FAO**).

*Les candidats sélectionnés seront contactés directement.*

Fait à Brazzaville, le 30 Septembre 2016

La Représentation de la FAO.

	منظمة الأمم المتحدة للزراعة والإغذية والأمن للغذاء	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
---	---	--------------------	---	--	--	--

**REPRESENTATION AU CONGO**

14, rue Behagle  
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400  
Tél. Satellitaire : 00881631518213

Facsimilé : 00(242)2814513  
E-mail : FAO-CG@fao.org

---

**AVIS DE VACANCE DE POSTE N° 014/FRCON/2016**

**Date de publication : 30 SEPTEMBRE 2016**

**Date limite de dépôt des candidatures : 14 OCTOBRE 2016**

**Lieu d'affectation : District de Madingo-Kayes/Kouilou**

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet d'Appui au renforcement des capacités des producteurs du district de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou**, la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

**UN CONSULTANT NATIONAL SPECIALISTE EN PRODUCTION HORTICOLE.**

Les personnes intéressées sont priées de consulter au Bureau de la Représentation de la FAO les « Termes de référence » du poste pour plus d'informations.

**QUALIFICATION REQUISES**

Le Consultant doit avoir un diplôme universitaire en Sciences Agronomiques ou équivalent, spécialiste en production horticole (Maraîchage).

**Expérience professionnelle et atouts :**

Avoir une bonne expérience en production horticole et une bonne connaissance des problèmes liés au développement de la production horticole serait un atout.

**Langue :** Une connaissance courante du français et du kituba est indispensable.

**Durée du contrat :** 1 mois de travail effectif reparté sur une période de 3 mois.

**COMMENT POSER VOTRE CANDIDATURE**

- Veuillez joindre à votre dossier de candidature une **Notice Personnelle (P11) dûment complétée** (imprimé administratif FAO disponible sur le site ([http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/Employment/ADM11f.doc](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/Employment/ADM11f.doc)) sous enveloppe fermée portant la mention "Candidature au poste de Consultant National en Horticulture pour le projet d' "Appui au renforcement des capacités des producteurs dans le District de Madingo-Kayes " et l'adresser à

**Madame la Représentante de la FAO, 14, rue Behagle – BP 972 – Brazzaville, Congo ou par voie électronique à : FAO-CG@fao.org**

- Faire figurer clairement l'intitulé du poste et le numéro de l'avis de vacance de poste en tête de votre lettre de candidature et dans la case appropriée de la notice personnelle.

**DOSSIER DE CANDIDATURE :**

CV, dernier diplôme et lettre de motivation (à adresser à **Mme la Représentante de la FAO**).

*Les candidats sélectionnés seront contactés directement.*

Fait à Brazzaville, le 30 Septembre 2016

La Représentation de la FAO.



## La communauté portuaire souhaite l'ouverture du Port autonome de Pointe-Noire 24 h /24 et 7jours/7



**Une réunion technique a été organisée le 24 septembre à Pointe-Noire par le comité de pilotage en vue de la mise en œuvre du plan d'action de facilitation et de simplification du passage portuaire. Les directeurs généraux des entreprises de la place, les structures publiques évoluant dans le port de Pointe-Noire ainsi que la force publique ont pris part à la séance de travail qui a eu lieu en présence d'Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire.**

Le Port autonome de Pointe-Noire, l'axe vital du pays, le lieu d'exercice de plusieurs activités économiques mais aussi la vitrine de la ville a besoin d'être modernisé pour s'arrimer aux autres ports du monde. Réunis autour du comité de pilotage, les différents intervenants sur la place portuaire s'attendent depuis quelques temps pour que soit effective la mise en œuvre du plan d'action de facilitation et de simplification du passage portuaire visant la réduction des coûts et délais. Pour ce faire, il a été recommandé l'ouverture du port 24h/24 et 7jours/7 tant pour l'accueil des navires que pour les opérations de livraison.

Sous la direction de Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire et président du comité de pilotage, la réunion technique a permis de faire le tour de table, voir au niveau de tous les services administratifs impliqués dans le passage portuaire du point de vue de leur réglementation administrative, service par service, quelle contrainte cette disposition pourrait t-elle impliquer, quelle mesure on peut être amenée au niveau du comité de pilotage pour qu'éventuellement soit soumis au gouvernement la prise de mesures qui permettraient de faire en sorte que le port à l'instar des autres ports modernes puisse assurer la livraison de jour comme de nuit « Il s'agit pour le comité de pilotage de se mettre à l'écoute, de collecter tous les

avis des services concernés pour que nous puissions évoluer vers cet objectif. Nous voulons faire en sorte que notre port soit moins cher actuellement et que la marchandise ne puisse pas séjourner longtemps dans le port. Etant donné que, le port ne peut pas être un lieu de gardiennage pendant un long séjour de marchandises avec tout ce que cela peut impliquer comme frais pour le client qui importe » a-t-il dit.

Se réjouissant de cette disposition prise, Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire a renchéri « Cette recommandation vise d'une part à faciliter la circulation dans la ville pendant les heures ouvrables et d'autre part à aligner le port de Pointe-Noire sur les standards internationaux, appréhender les contraintes pratiques et réglementaires relatives à la faisabilité de cette recommandation, réduire les contrôles qui pèsent sur l'exercice des activités économiques en contribuant à baisser ou éliminer les barrières à l'entrée dans chaque branche ou sous branche de l'activité tel l'a bien compris la direction générale du port autonome de Pointe-Noire que nous encourageons dans ce processus propice au développement économique du Congo notre beau pays dans sa marche vers le développement ».

Appelé aussi « Porte océane » de l'Afrique centrale, le Port Autonome de Pointe-Noire joue un rôle important dans la desserte commerciale de la sous-région parce qu'il est le débouché naturel sur l'océan Atlantique. Ainsi, il est considéré comme l'un des ports les plus importants en eaux profondes dans le golf de Guinée. C'est dans cette perspective qu'a été lancé en 2009, le Programme d'investissement prioritaire (PIP) qui vise à accroître les capacités d'accueil et le traitement des formalités portuaires du port dans le but de contribuer à l'insertion du Congo dans le commerce international.





## AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 33/MEFDDE/CAB-PFDE-UCP-SPM/16

**«Recrutement d'une firme chargée de conduire l'étude sur la place du secteur forestier dans l'aménagement territoire»**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit, pour le financement des activités du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une firme chargée de conduire l'étude sur la place du secteur forestier dans l'aménagement territoire.

2. L'objectif général poursuivi consiste à promouvoir la participation effective du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) aux processus d'aménagement du territoire et d'élaboration du plan national d'affectation des terres en République du Congo. Les objectifs spécifiques de la mission sont : (i) renforcer la planification du secteur forestier et aligner cette planification sectorielle avec l'aménagement du territoire, (ii) développer et aligner les données de base soutenant la plateforme opérationnelle de l'aménagement du territoire au Congo.

La durée de la mission est de six (06) mois calendaires, y compris la production des différents rapports.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (bro-

chures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans le cas d'une association, les consultants doivent indiquer clairement le Chef de file et sa nationalité.

4. Sur cette base, un cabinet d'études sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la Qualification de Consultants (QC).

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 21 Octobre 2016 à :

Projet Forêt et Diversification Economique  
Immeuble J-142/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-Brazzaville,  
République du Congo

Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

**Brazzaville, le 29 Septembre 2016**

**Le Coordonnateur  
Joachim KONDI**

### REMERCIEMENTS

Sensible aux nombreuses marques d'attention, d'affection et de soutien multiforme, manifesté suite au décès survenu, le 08 septembre 2016, à Paris, de monsieur Casimir Otta, et dans l'impossibilité de vous remercier individuellement, la famille prie amis et connaissances, de trouver ici, l'expression de sa gratitude et de ses sincères et profonds remerciements.



### IN MEMORIAM

3 octobre 1996 – 3 octobre 2016  
cela fait 20 ans que le Seigneur rappelait à lui son serviteur Gabriel Lionnel Limoua Motoly, décédé à Brazzaville.

A l'occasion du triste anniversaire, les enfants Motoly, nièces, neveux et petits fils Motoly prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Cher frère et oncle, nous ne t'oublions jamais.

Des messes ont été dites en sa mémoire le 1er, 2 et 3 octobre en l'église Notre Dame de Fatima à Mpila et à Sainte-Anne du Congo.  
Que ton âme repose en paix.





## **AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE**

Avis Général de passation de marchés n°006/CNSS/2016

### **I. MARCHES DES TRAVAUX**

1. Travaux de construction de la Direction Départementale de la Cuvette Ouest, lot unique.
2. Travaux de construction du mur de clôture de l'agence d'Itoumbi, lot unique.
3. Travaux de construction d'une guérite (Direction Interdépartementale Bouenza-Lékoumou), lot unique.
4. Travaux de construction du siège (Direction Départementale de la Cuvette), lot unique.
5. Travaux de construction des toilettes (Direction Interdépartementale de Bouenza-Lékoumou), lot unique.
6. Travaux de réhabilitation du bâtiment de la CNSS (Moungali), lot unique.
7. Travaux d'aménagement du siège (Direction Générale), lot unique.
8. Travaux de construction de l'Agence de Talangai, lot unique.
9. Travaux d'étanchéité de la Direction des Prestations Sociales (Direction Générale), lot unique.
10. Travaux de réhabilitation du bâtiment de la Direction du recouvrement et du Contentieux, lot unique.
11. Sécurité centre informatique (Direction Générale), lot unique.
12. Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'agence de Foucks (Direction Départementale du Kouilou), lot unique.
13. Travaux de construction de la villa Mpita (Direction départementale du Kouilou), lot unique.
14. Travaux d'élévation des murs (Direction Départementale de la Cuvette), lot unique.
15. Travaux d'aménagement de la grande salle Foucks (sonorisation), lot unique.
16. Travaux d'aménagement du siège de la Direction Départementale du Niari, lot unique.
17. Travaux de construction du siège (Direction Départementale de la Likouala), lot unique.
18. Travaux d'aménagement du siège et de la résidence (Direction Départementale de la Cuvette), lot unique.

19. Travaux d'aménagement du siège de la Direction Interdépartementale de la Bouenza-Lékoumou), lot unique.

20. Sécurité incendie, lot unique.

### **II. MARCHES DES FOURNITURES ET SERVICES COURANTS**

- 1-Acquisition matériel et mobilier de bureau, lot unique.
- 2-Acquisition matériel informatique, lot unique.
- 3-Acquisition logiciel, lot unique.
- 4-Acquisition licence AS 400, lot unique.
- 5-Achat licence Oracle, lot unique.
- 6-Acquisition licence antivirus Kaspersky, lot unique.
- 7-Acquisition matériel de transport, lot unique.
- 8-Acquisition matériel, lot unique.
- 9-Acquisition matériel des locaux d'habitation, lot unique.
- 10-Acquisition terrain (agence Oyo), lot unique.
- 11-Acquisition terrain (Likouala), lot unique.

### **III. MARCHES DES PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

1. Construction de la Direction Départementale de la Likouala : études, lot unique.
2. Etudes sur immeuble de rapport (Direction Générale), lot unique.
3. Travaux de construction de la Direction départementale de la Cuvette Ouest : études, lot unique.
4. Travaux de construction de la Direction départementale de la Likouala : études, lot unique.

Les avis d'appels d'offres particuliers relatifs à chaque marché seront publiés au cours des mois d'octobre et novembre 2016.

**Fait à Brazzaville, le**

**Le Directeur Général,**

**Evariste ONDONGO./-**



## KINSHASA

## Les familles du personnel diplomatique américain plient bagages

**Le Département d'État américain redoute des « troubles civils » dont le risque serait de plus en plus élevé en RDC.**

Depuis le 29 septembre, les familles du personnel diplomatique américain en poste en RDC ont commencé à plier leurs bagages pour rentrer aux États-Unis d'Amérique. L'ordre est venu du Département d'État américain qui enjoint à ses ressortissants d'obtempérer à cette mesure eu égard à la situation sécuritaire peu rassurante qui prévaut actuellement en RDC. Le commu-

niqué publié à cet effet évoque le risque « de troubles civils » qui serait élevé à Kinshasa et dans d'autres grandes villes du pays.

Le Département d'État américain est formel : « *En raison de la détérioration de la situation sécuritaire, les membres des familles du personnel gouvernemental américain ont reçu l'ordre de quitter le pays à partir du 29 septembre* ». Le texte fait notamment mention de violents incidents liés au processus électoral des 19 et 20 septembre sur fond d'affrontements entre les forces de l'ordre et des manifestants, faisant des morts et

des dégâts. Et le Département d'État américain d'enfoncer le clou en ces termes : « *Les très médiocres infrastructures de transport dans le pays et les mauvaises conditions sécuritaires empêchent l'ambassade américaine de fournir des services consulaires ailleurs qu'à Kinshasa* ». Rappelons que cette décision intervient quelques jours seulement après l'annonce par le Trésor américain des sanctions financières contre deux hauts responsables des Fardc accusés de nuire au processus démocratique en cours dans le pays.

**Alain Diasso**

## ÉLIMINATOIRES RUSSIE 2018

## La Libye sollicite la délocalisation de son match contre la RDC

**L'instabilité politique actuelle du pays sur fond de violences récurrentes serait à la base de cette requête introduite récemment par la fédération libyenne à la CAF.**

La situation politique tendue qui sévit actuellement dans le pays sur fond d'incertitudes sur la suite des événements aura forcément une fâcheuse incidence sur le parcours de l'équipe nationale engagée sur deux fronts, la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017 et les éliminatoires de la Coupe du monde /Russie 2018. Déjà, le 8 octobre, les poulains de Florent Ibenge devront livrer leur premier match des éliminatoires de la Coupe du monde contre la Lybie avec laquelle ils partagent le même groupe, à côté de la Tunisie et de la Guinée. Un match capital qui devra donner la mesure des ambitions des

Léopards à aller en Russie, plus de quarante ans après la grande humiliation subie en 1974 en Allemagne par la RDC, premier pays africain à se qualifier à une phase finale de la coupe du monde.

Les derniers événements du 19 et 20 septembre, qui ont mis le pays sens dessus dessous sur fond d'affrontements entre forces de l'ordre et manifestants, sont en train d'être brandis par les prochains adversaires de la RDC comme un motif suffisant pouvant justifier la délocalisation des matchs prévus à Kinshasa. C'est notamment le cas de la Lybie qui, à en croire Florent Ibenge qui a récemment livré l'information sur un plateau de télévision locale, aurait déjà saisi la Confédération africaine de football (CAF) l'enjoignant à délocaliser le match du 8 octobre pour cause d'insécurité. Le dossier est en

étude. Les morts ayant sanctionné les tristes événements précités sont brandis comme un épouvantail par les Libyens qui redoutent un éventuel rebondissement.

L'équipe nationale du Kenya, qui est attendue le 4 octobre en amical contre les Léopards au stade des Martyrs de la Pentecôte à Kinshasa, serait tentée de renoncer à cette rencontre à la suite des nouvelles alarmantes d'insécurité qui fusent de partout concernant l'instabilité politique en RDC. D'où le S.O.S lancé par le sélectionneur national invitant les politiques à tout faire pour maintenir un climat de paix et de cohésion nationale dont les Léopards ont besoin pour réaliser le double objectif qui leur est assigné, à savoir remporter la CAN Gabon 2017 et se qualifier pour la Russie 2018.

**A.D.**

## DROITS DE L'HOMME

## La RDC mise sous surveillance

**Une des récentes résolutions du Conseil des droits de l'homme de l'ONU prévoit l'organisation de débats publics sur la RDC à chacune des trois sessions ordinaires du Conseil en 2017.**

Une des grandes résolutions adoptées lors de la trente-troisième session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, qui s'est achevée le 30 septembre, porte sur la nécessité de mettre désormais la RDC sous surveillance au regard de la situation politique tendue qui s'observe à trois mois de la fin du mandat constitutionnel du président de la République, Joseph Kabila. Cette résolution inscrit dorénavant le pays au centre de l'attention de cet organe onusien qui vise, autant que possible, à prévenir une situation chaotique dans un contexte sociopolitique où tous les signaux sont quasiment au rouge. Le Conseil des droits de l'homme pense lancer, à travers cette résolution, un message fort aux autorités de la RDC astreintes, d'après lui, à respecter l'État de droit, la Constitution et le processus électoral à défaut d'en répondre devant la communauté internationale.

Et de rappeler ainsi que le respect des échéances électorales et la protection des droits humains sont intimement liés, en RDC comme partout ailleurs. Cette résolution, à en croire le président de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Dimitris Christopoulos, « exprime de profondes inquiétudes quant aux violences commises dans le contexte des élections » avec, à la clé, « les restrictions croissantes aux libertés fondamentales », notamment les détentions arbitraires, les menaces contre la

société civile, les journalistes, les membres de partis politiques et les entraves aux libertés d'expression et de manifestation.

La FIDH a donc qualifié la décision du Conseil « d'acte politique fort indispensable pour répondre à la crise des droits humains qui secoue la RDC alors que tous les signaux sont au rouge et que les violences ne cessent de se multiplier ». La veille, la haute commissaire adjointe aux droits de l'homme des Nations unies, Kate Gilmore, avait déjà jugé qu'une « enquête indépendante, transparente et crédible [était] nécessaire pour traduire en justice les auteurs et les instigateurs des violences ». C'est autant dire que le Conseil des droits de l'homme des Nations unies aura désormais un œil plus regardant sur tout ce qui se passe en RDC en documentant notamment des faits de violations de droits de l'homme lors des manifestations politiques.

Par ailleurs, ladite résolution prévoit l'organisation de débats publics sur la RDC à chacune des trois sessions ordinaires du Conseil en 2017 et ouvre la voie à des actions supplémentaires – notamment sous la forme d'une session extraordinaire à laquelle la FIDH avait appelé en juillet 2016. « *Le Conseil des droits de l'homme a fait un pas dans la bonne direction, mais le véritable test résidera dans sa capacité à réagir aux développements sur le terrain, d'autant que ceux-ci pourraient menacer la stabilité régionale. Le Conseil doit être vigilant et se tenir prêt à contribuer davantage aux efforts internationaux pour la prévention d'une crise dont les conséquences pourraient être incalculables* », a ajouté le président de la FIDH.

**A.D.**

## ITALIE

## 27 ans de prison ferme requis contre le père Gratien Alabi

**Soupçonné du meurtre d'une paroissienne dont le corps n'a jamais été retrouvé, le moine originaire de RD Congo continue de se proclamer innocent.**

Le verdict du procès intenté au moine prémontré congolais pour assassinat et dissimulation de cadavre connaîtra son épilogue vers la fin de ce mois, assurent les juges italiens. C'est à ce moment-là, peut-être, que la lumière se fera sur une affaire très scabreuse, qui en a ému plus d'un et qui tient en haleine la diaspora des deux Congo en Italie. Aucune preuve irréfutable, aucun cadavre, même les récits des différents témoins à charge ont fini par se brouiller et dégager leur côté intrigant.

Mais la presse n'a pas lâché le morceau. Car le scandale a tous les ingrédients qu'il faut pour faire monter la mayonnaise dans l'opinion : un prêtre africain, une paroissienne follement éprise de lui mais mariée, le prêtre qui assure sans convaincre qu'il était plus agacé qu'attiré par les avances de cette dame. Tous les éléments du film noir sont en place et la presse italienne les exploite au maximum.

Le procureur de Florence, Marco Dioni, a fait part vendredi dans la salle de son « intime conviction » : c'est bien le père Gratien Alabi qui a tué Mme

Guerrina Piscaglia et caché son cadavre, a-t-il assuré. Le mari, décrit comme simplet, aurait joué volontairement ou non un rôle pas bien clair dans l'affaire. Personne dans la salle d'audience n'a d'ailleurs eu l'impression qu'il était étouffé par le chagrin, une passivité en contraste avec la gravité du moment. Se fondant sur son intime conviction, Me Marco Dioni a requis 27 ans de prison ferme contre le père Gratien pour homicide volontaire, disparition de cadavre. Son réquisitoire a duré près de 8 heures et s'est conclu à la nuit tombée, marqué seulement par la phrase répétée comme un mantra : le père Gratien est coupable « au-delà de tout doute raisonnable ». Le mobile ? Il est à rechercher dans l'amour « morbide » de Mme Piscaglia qui a fini par embarrasser la vie du prêtre agacé, et conduit à son meurtre le 1er mai 2014 à la paroisse de Raffaello.

Suivant les procédures de la justice en Italie, l'accusation a fini sa réquisition. Les prochaines audiences donneront la parole à la partie civile, les avocats de la défense interviendront, quant à eux, vers la fin du mois. Et la sentence définitive ne devrait pas être rendue publique plus tard qu'au début novembre 2016. Le père Gratien interrogé s'est dit « serein » dans l'attente d'un moment qui manifesterait une vérité qu'il dit appeler de tous ses vœux.

**Lucien Mpama**



## INTERVIEW. FABRICE BWABULAMUTIMA

## « Nous délivrons des messages de paix »

Le chorégraphe et danseur assure la direction artistique du Programme Refugees on the Move de la fondation française African Artists for Development (AAD) en RDC. Rencontré dans la première quinzaine de septembre au Sud-Ubangi, à mi-parcours de sa phase finale, il a expliqué aux Dépêches de Brazzaville les contours de ce projet qu'il avait à cœur de mener à bon port avec le concours du guitariste Kojack ainsi que de Owl Mpia, Jucko Nzeza, Lucie Kabemba, Amour Lombi, Pricillia Menakuluse et Arian Mutoke, tous des formateurs assistants qui œuvraient avec enthousiasme et énergie.

**Les Dépêches de Brazzaville :** Pourriez-vous nous dire la raison de votre présence, assez insolite pour un chorégraphe de la capitale, à Mole, contrée située à 35 km de la ville de Zongo, plus précisément dans le camp des réfugiés centrafricains ?

**Fabrice Bwabulamutima :** Je suis là en tant que directeur de la compagnie de danse Kongo Drama Company de Kinshasa. C'est vrai que la présence de cette troupe peut paraître insolite mais elle se justifie car nous sommes là pour le compte de la fondation française AAD ou Artistes africains pour le développement créée par Matthias Leridon et son épouse Gervanne. Cette fondation a mis en place le Programme Refugees on the Move qui consiste à organiser des ateliers de danse et de musique dans des camps de réfugiés. Ils sont animés par des professionnels qui ont comme objectif principal de travailler à la réconciliation des communautés à travers l'art, la culture et œuvrer pour la reconstruction de la personne humaine parce qu'après avoir connu la guerre et subi ses affres, l'humain perd beaucoup choses. À travers la culture nous essayons de travailler sur cette réconciliation d'abord avec soi et ensuite avec la communauté parce que dans les camps de réfugiés, on retrouve tout autant des victimes que des bourreaux. Et donc, c'est seulement l'art qui peut communiquer

d'abord la paix intérieure à ces soit réalisé ici aussi au Congo tel



Des danseurs de Kongo Drama Company et des réfugiés de Mole

personnes et ensuite les porter à la partager, cultiver le pardon surtout, une fois de retour chez eux. C'est donc dans ce cadre que je me retrouve ici à Mole.

**L.D.B :** Comment en êtes-vous arrivé à coordonner le programme de l'AAD ?

**F.B. :** J'ai été sélectionné entre plusieurs chorégraphes congolais depuis l'année dernière après avoir passé une audition face à Jean-Michel Champault qui est le délégué de l'AAD au niveau de l'Afrique. Il m'avait été alors confié l'organisation des ateliers dans le camp de Mole afin que le Programme Refugees on the Move

qu'il l'est au Tchad, au Burkina-Faso, en Centrafrique avec des réfugiés congolais, au Burundi et bien d'autres pays du continent.

**L.D.B :** Comment les choses se sont elles organisées après votre sélection, avez-vous été outillés avant de vous lancer sur le terrain ?

**F.B. :** Oui. J'ai passé mon stage au Burkina-Faso pour comprendre la méthodologie de travail et surtout de transmission, de collaboration et de communication face aux réfugiés auprès du chorégraphe Salia Sanou. Le travail s'était effectué avec des réfugiés maliens. Je suis allé jusque dans le camp

de Mentao où j'ai passé deux semaines. C'est là que j'ai fait mon apprentissage et j'ai à mon tour formé les danseurs de Kongo Drama Company. J'ai ensuite fait une descente de prospection au camp de Mole, nous sommes arrivés à déceler les besoins de cette

communauté et estimer plus ou moins le nombre de personnes qui pourraient s'intéresser au programme. C'est alors que j'ai pu organiser une équipe à Kinshasa. Là, je suis avec un groupe de sept artistes, en l'occurrence Owl Mpia, Jucko Nzeza, Lucie Kabemba, Amour Lombi, Pricillia Menakuluse et Arian Mutoke, tous des formateurs assistants qui m'accompagnent dans la besogne.

**L.D.B :** Peut-on savoir en quoi consistent exactement les ateliers, combien de personnes y prennent part et quelle est leur tranche d'âge ?

**F.B. :** Nous travaillons avec 807

personnes au total, dont l'âge varie de 5 à 70 ans. Au départ, nous avions certaines appréhensions et ne savions pas comment elles réagiraient à notre proposition parce que nous ne donnons rien aux réfugiés. Le HCR, qui est notre partenaire, assure leur prise en charge d'un point de vue alimentaire, sanitaire, etc., avec l'appui d'associations et autres partenaires. À notre niveau, nous apportons seulement notre accompagnement artistique qui est par ailleurs aussi une forme d'éducation et d'initiation à la protection de soi. En effet, autour de notre travail, nous délivrons des messages de paix mais aussi de sensibilisation à la cohabitation pacifique. Donc, c'est près de mille personnes qui prennent part à ses ateliers. Ici, chaque danseur est formateur. Et selon la distribution que j'ai faite au regard des tranches d'âge et de l'intérêt, chaque atelier comporte au moins soixante-dix personnes.

Par ailleurs, nous avons mis en place une sorte de discipline artistique de sorte qu'il y a un registre d'appel, des contrôles et des règlements d'ordre intérieur. Ainsi, dans certains ateliers on est éjecté après trois absences non justifiées ou la corvée de nettoyage de la salle incombe à celui qui totalise trois retards. Question de leur montrer que quel que soit le métier que l'on pratique, sans la discipline l'on ne peut pas aller loin. Mais au bout du compte, cela crée des automatismes et les gens se considèrent en famille. Ce, d'autant plus que chaque Programme Refugees on the Move dure quatre mois.

**Propos recueillis par Nioni Masela**

## DIVISION 1

## Les trois premiers points de la victoire du FC Renaissance du Congo dans l'élite du football national

Fondé en 2014 à la suite de la scission connue au sein du Daring Club Motema Pembe (DCMP), le FC Renaissance du Congo a réussi son premier test dans l'élite du football congolais. Le club orange a enregistré ses premiers trois points de la victoire en battant le SC Rojolu par deux buts à zéro.

Le FC Renaissance a positivement négocié sa première sortie dans l'élite du football congolais. Le club dirigé par l'évêque et pasteur Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa et l'administrateur Antoine Musanganya a battu, le 29 septembre, au stade des Martyrs de Kinshasa le Sporting Club Rojolu, club tuteuré par l'ancien attaquant international Roger Lukaku, père des internationaux belges de souche congolaise Romelu (Everton) et Jordan Lukaku (Lazio de Roma). C'était en match comptant pour la

première journée de la phase des groupes, dans la zone de développement ouest. Score de la partie : deux buts à zéro. Les deux buts du club orange ont été inscrits en première période par Rody Manga,

alias Sissoko, et par Robert Wilangi, alias Robot.

Notons que le coach Éric Tshibusu et son adjoint Daouda Lupemba du FC Renaissance du Congo ont placé le portier international Hé-

ritier Nke dans les perches. Dans le champ Bayide, l'international Christian Ngimbi, Djuma, Thierry Kasereka, Kalindula, Musungu, Lenga, Manga alias Sissoko, Asumani et Wilangi. Du côté de

Sporting Club Rojolu, Awazi a bien gardé les buts. Malekana, Siasa, Mbomba, Mbiyavanga, Mantina, Pakama, Kisangala, Bossu et Linisa ont été complété le onze de départ du club dirigé par Roger Lukaku.

Cette victoire est donc une première sortie réussie pour le FC Renaissance du Congo en Division 1, lorsque l'on sait que son accession au championnat national de football a fait couler beaucoup d'encre et de salive à la suite de l'interprétation différente des textes entre la Fédération congolaise de football association et la Ligue nationale de football, son instance subdéléguée. Finalement, la décision de la Fecofa avait prévalu. Somme toute, premier test réussi pour les poulains du coach Éric Tshibusu, vainqueurs de la Coupe du Congo de football 2016, dans la cour des grands.

**Martin Engimo**



2015 © Kisasi / Leopardsfoot.com



## HUMEUR

## Pourquoi cacher vos activités aux médias ?

Cette interrogation à son sens, car que ce soient des partis politiques, la société civile, l'administration publique ou privée, il n'est pas rare de trouver dans l'organisation même de ces structures des cellules de communication. Et cela témoigne à juste titre l'importance même de la communication. Mais hélas, certaines directions départementales des structures tant publiques que privées, certains états-majors départementaux des partis politiques, certaines sociétés et bon nombre d'assemblées religieuses installées dans de nombreuses localités du pays refusent de communiquer, ils ferment ainsi à souhait leurs portes aux médias.

À vrai dire, de nombreuses directions départementales entretiennent cette attitude combien déplorable. Et cela cause du tort à la fois à leurs différentes directions générales et à leurs tutelles ministérielles. Et la population a tendance à penser que tels ou tels départements ministériels ne communiquent pas. Tenez ! Est-ce qu'un tuyau d'eau qui s'est troué dans une localité donnée, ou encore lorsqu'on constate que des poulets impropres à la consommation sont vendus en catimini dans certains marchés de certaines localités, pour ne citer que ces deux exemples, les directions départementales ne devraient-elles pas communiquer ou attendraient-elles des directeurs généraux ?

Est-ce que donner l'information vraie à la population serait exclusivement réservé qu'aux directeurs généraux ? Et pourtant, des directeurs départementaux concernés peuvent aussi communiquer sur certains désagréments survenus localement, telles sont aussi là certaines des missions qui leur sont dévolues. Et dans ce cas, quel serait le regard que la population pourrait porter sur ces directions départementales qui souffriraient d'un déficit de communication ?

Encore que ces attitudes relatives à la rétention de l'information ou au fait de cacher les activités à la presse par ces gens-là est condamnable et s'apparenterait à un « sabotage ». Étant donné que la société a horreur du vide, donc à la place naîtra à coup sûr une rumeur ou une désinformation. Ces « cacheurs des informations » voient d'un mauvais œil leurs collègues responsables départementaux qui ont vite compris l'importance de la communication et sont devenus les amis des médias. Car c'est par le truchement des médias que les sociétés, les organisations, les entreprises, les administrations et autres se font connaître et font aussi connaître les activités qu'elles organisent.

Prenons le cas, par exemple, des feux de signalisation qui à peine installés dans certaines localités ou dans certaines agglomérations n'ont existé que le temps d'une rose et l'opinion a peut-être soif d'en savoir un peu plus. Et par défaut de communication, l'opinion crée et invente ses informations à elle. Ainsi donc, le mutisme de certains services peut être interprété comme une façon consciente de créer de la désinformation et de l'aménager. Et pour le cas échéant, ce service n'est-il pas structuré dans ces localités là ? Et-ce que ce service ne dépendrait-il pas d'une certaine direction départementale ?

Ces attitudes sont aussi entretenues par certains états-majors politiques, ou des associations, ou encore des organisations non gouvernementales, des assemblées religieuses, qui pourtant organisent des activités dans les localités où ils sont implantés, mais ferment leurs portes aux médias, on ne sait pourquoi ? Encore que ces mêmes structures sont aussi les premières à se plaindre, quand par le truchement d'autres sources, les médias donnent des informations sur les activités qu'elles ont organisées. « De quelles sources détenez-vous ces informations ? », disait avec regrets le responsable départemental d'une corporation sociale qui ferme ses portes aux médias. Et d'autres vont encore plus loin en accusant injustement les médias. « Nos activités ne sont jamais couvertes par les médias », disait un responsable d'une association politique à un journaliste-présentateur d'une télévision locale, alors qu'il sait pertinemment que son association refoule les médias pour des couvertures médiatiques.

Ceci étant, refuser de communiquer, c'est faire la part belle aux vieilles habitudes qui contrastent avec la logique du changement de mentalité, c'est-à-dire de la rupture que tout le monde veut adhérer. La rétention d'une information jugée salubre pour la population est aussi une antivalence.

Faustin Akono

## ÉDUCATION

## Sortie officielle de la FEEC

La Fédération des élèves et étudiants du Congo (FEEC) a fait sa sortie officielle, le 30 septembre, dans la ville océane, couplée de la présentation du journal L'étudiant du Congo et la remise des certificats de formation aux élèves et étudiants.

Chancel Mbiere, Ange Sitou et Servet Biyoko, respectivement président de la FEEC, représentant du directeur départemental de l'Enseignement primaire et secondaire de la ville océane, responsable de l'école EST-Littoral accompagnés

l'espace santé, l'orientation universitaire et professionnelle, la méthodologie de recherche, le management des entreprises, la soutenance publique d'un rapport, comment gérer le stress étudiantin, la vie des organisations,

tères de tutelle, les établissements d'enseignement. Ce journal est un outil mis à la disposition des étudiants en vue d'être toujours à l'écoute et à la satisfaction de ces derniers », a-t-il déclaré.

Cette rencontre a aussi constitué un moment propice en vue de remettre des certificats de formation en informatique, en langue anglaise et à la recherche sur Internet à près de 260 élèves et



Vue des élèves et étudiants de la FEEC

des élèves, étudiants et des invités ont pris part à la cérémonie. Selon les responsables du journal L'étudiant du Congo, ce bimensuel existe il y a six 6 mois. Il est connu des milieux publics et vendu à 500 francs CFA.

Ce journal est imprimé au Maroc. Il traite divers thématiques liées à la vie étudiantine, notamment les informations sur les ministères de tutelle, les entreprises qui recrutent, le renforcement des capacités des élèves et étudiants,

entreprises, écoles et universités et autres. Expliquant, pour sa part, l'intérêt de ce journal, Chancel Mbiere a dit que celui-ci est créé dans le souci d'apporter une pierre à l'édifice national tout en restant efficace et efficient pour la jeunesse estudiantine congolaise. « C'est une première dans l'histoire du Congo. Les étudiants possèdent entre leurs mains un organe de communication et d'information national et international sur les entreprises, les ministres

étudiants qui ont participé à une formation de trois mois organisée par la FEEC. Signalons que la FEEC a pour devise : formation, stage, emploi. Elle est enregistrée sous le numéro 0083/MID/DPN/SG/DDSP/SR du 19 septembre 2012, et a pour principaux objectifs de redorer le blason de l'élève et de l'étudiant du Congo, lutter contre les antivaleurs, aider à l'insertion professionnelle à l'orientation universitaire.

Séverin Ibara

## L'école primaire 19 Septembre 1965 cotoie le marché du Fond Tié-Tié

Située entre les avenues de l'Indépendance et de la Liberté, l'école 19 Septembre 1965 est à côté du marché du Fond Tié-Tié, cela ne plait pas du tout aux parents d'élèves.

Depuis des années, le secteur de l'enseignement fait partie des priorités de l'État, car la République du Congo a besoin des établissements scolaires de références pour une formation de qualité. Pour ce faire, Les enseignants et les apprenants sont appelés à évoluer dans des cadres adéquats. Cependant, l'école primaire 19 Septembre, située en plein marché du Fond Tié-Tié, laisse à désirer. Cette école présente une image peu reluisante, de par sa vétusté que par son emplacement. Dans cette école, le bruit du marché et les enseignements dispensés ne font qu'un. Interrogée sur cette question, l'une des directrices s'est réservée de tout droit.



Une image du bâtiment de l'école primaire 19 septembre 1965/credit photo ADIAC

Mais pour les parents d'élèves, l'emplacement de cette école constitue un mal social pour le système éducatif. Car, disent-ils, dans cet environnement, les élèves deviennent parfois plus attentifs aux commérages proférés par les vendeurs de ce marché plutôt qu'aux explications données par leurs enseignants. Notons que pour ces

parents d'élèves, la municipalité de la ville de Pointe-Noire et le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation devraient s'asseoir et regarder dans la même direction afin de guérir ce mal dont sont victimes les élèves de l'école primaire 19 Septembre 1965.

Hugues Prosper Mabonzo



## COMMERCE INTRARÉGIONAL

# La CEEAC sollicite le Guot dans le plaidoyer en faveur de la zone de libre échange communautaire

Une séance de travail a eu lieu le 28 septembre à Pointe-Noire entre la délégation de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) conduite par Mme Thérèse Chantal Mfoula, secrétaire générale adjointe de la CEEAC chargée de l'intégration physique, économique et monétaire et Eugène Rufin Bouya, directeur général du Guichet unique des opérations transfrontalières (Guot), dans la perspective de la mise en œuvre prochaine de la zone de libre-échange de la CEEAC et des opportunités qu'elle se propose de garantir aux différents États membres.

La délégation de la CEEAC est venue demander le plaidoyer du Guot auprès des institutions de la République en vue de la prise en compte urgente des dispositions relatives au commerce et à la zone de libre-échange, notamment le tarif préférentiel et le régime général d'agrément des produits d'origine, qui devront entrer en vigueur dès janvier 2017, a expliqué Thérèse Chantal Mfoula. Et d'ajouter : « Nous sommes venus au Guot solliciter l'implication du directeur général dans le plaidoyer que nous menons en vue de la prise en compte par le Congo des textes communautaires en matière de commerce et de zone de libre-échange. Il s'agit de s'assurer que ces textes sont insérés dans l'ordre juridique interne du pays, à savoir la loi de finances, et la commission nationale d'agrément est mise en place ».

Après avoir présenté sa structure engagée dans la dynamique de la facilitation des échanges commerciaux au Congo, Eugène Rufin Bouya a fait part à la déléguée de la CEEAC des initiatives que le Guot entend mettre en œuvre pour satisfaire au mieux les besoins des opérateurs commerciaux tant nationaux



Eugène Rufin Bouya (en bleu) s'entretenant avec Thérèse Chantal Mfoula. Crédit photo: Adiac»

qu'étrangers, dont les marchandises transitent par le territoire congolais.

Pour la déléguée Thérèse Chantal Mfoula, la CEEAC s'intéresse au Guot pour le rôle prépondérant qu'il joue dans la facilitation des échanges commerciaux en République du Congo. « La zone de libre-échange peut être mise en place, mais sans des procédures simplifiées et des formalités facilitées, elle ne servira à rien et c'est là qu'intervient le

Guot », a-t-elle dit. L'application des textes d'intégration régionale et la mise en œuvre de la zone de libre échange devraient ainsi permettre à l'Afrique centrale de booster le commerce intrarégional. Ainsi, a-t-elle ajouté, le tarif préférentiel donne aux entreprises la possibilité d'exporter les produits sur l'ensemble du territoire de la sous-région en franchise des droits et taxes de douane sans la moindre restric-

tion quantitative.

L'éligibilité à ce tarif préférentiel est conditionné par le respect de certains critères appelés critères d'origine qui sont au nombre de trois, à savoir le critère de l'ob-

prix de revient sortie-usine hors taxe. Ensuite, l'agrément au tarif préférentiel. Ce tarif s'appliquera par la réduction progressive du taux du droit de douane en vigueur dans la zone CEEAC.

À Propos de la procédure d'agrément des produits d'origine, les entreprises qui souhaitent exporter un de leurs produits sous le régime du tarif préférentiel CEEAC doivent monter un dossier de demande d'agrément adressée à une commission nationale. Un document indicatif à cet effet a même été conçu par la commission pour faciliter la procédure d'inscription des entreprises. « Cette sensibilisation concerne davantage les opérateurs économiques afin qu'ils puissent maîtriser la procédure d'obtention d'agréments aux tarifs préférentiels, de sorte que leurs produits puissent librement circuler dans la sous-région », a renchéri l'expert de la CEEAC.

Les dispositions de la CEEAC sont l'émanation de la volonté des chefs d'États et de gouvernement des 11 États de la zone, à savoir l'Angola; le Burundi; le Cameroun; la République centrafricaine; le Congo; le Gabon; la Guinée Équatoriale; la République démocratique du Congo; le Rwanda; Sao Tomé et Principe; le Tchad, de favoriser les échanges commerciaux en Afrique centrale, un marché de plus de 160 millions d'habitants mais où les échanges ne constituent que 2%.

Hervé Brice Mampouya

## FESTIVAL BRAZZA GOSPEL AWARDS

## Les Bons bergers font honneur à la ville océane

Après avoir remporté deux trophées lors de la 3<sup>e</sup> édition de ce festival qui a eu lieu du 23 au 25 septembre à Brazzaville, le groupe de gospel Les Bons Bergers que dirige Narcisse Miayoukou, dit Maradona, a présenté le 30 septembre à Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et des Lettres de Pointe-Noire, les deux récompenses.

Le premier trophée distingue Les Bons Bergers comme premier groupe negro spiritual de la décennie et le deuxième est la récompense concernant la créativité dont a fait montre le groupe lors du festival. Ces deux trophées glanés devant près de 40 groupes gospel ont été présentés à Fabien Obongo, qui avait reçu le groupe peu avant leur départ pour Brazzaville. « Nous sommes venus rendre compte au directeur départemental des Arts et des Lettres de Pointe-Noire. La mission a été accomplie car nous sommes revenus à Pointe-Noire avec deux trophées. Notre satisfaction est grande puisque Léonidas Carel Mottom Mamonji, ministre de la Culture et des Arts, émerveillé par la prestation du groupe, n'a

pas hésité à nous inviter d'office au Fespam 2017 en catégorie in. Nous remercions tous ceux qui nous ont soutenus lors de ce voyage et ceux qui continuent d'assister le groupe. Qu'ils soient rassurés que nous ne les décevrons pas », a dit Narcisse Miayoukou.

Fabien Obongo, quant à lui, a loué les mérites du groupe Les Bons Bergers. « Pointe-Noire est l'une des racines artistiques du Congo. Les Bons bergers sont l'exemple à suivre pour les autres groupes car il ne s'agit pas seulement de prêter, mais il faut aussi marquer les esprits, attirer et accrocher les mélomanes lors des différentes prestations. Mon souhait est que mon bureau soit rempli de trophées ramenés par les groupes de la ville qui



Le groupe Les Bons bergers et Fabien Obongo. Crédit photo: Adiac»

participent aux différentes activités culturelles et festivals. Je souhaite que ces deux trophées ne soient pas les derniers. Au Congo et ailleurs, vous devez ramener d'autres trophées pour démontrer que Pointe-Noire

est l'une des racines artistiques du Congo », a-t-il déclaré.

Le groupe negro spiritual Les Bons Bergers a été créé en novembre 1995 à la paroisse Mvou-Mvou, dans le deuxième

arrondissement de Pointe-Noire. Son credo est de vulgariser la musique chrétienne à travers le monde en louant et évangélisant la parole de Dieu par la chanson.

H.B.M.



## FÉDÉRATION CONGOLAISE DE HANDBALL

## Tanguy Yoka annonce sa candidature

Le 4<sup>e</sup> vice-président du bureau sortant de la Fédération congolaise de handball (Fecohand), Tanguy Yoka, briguera la présidence de la structure lors des assemblées générales électorales des fédérations sportives nationales qui se tiendront le mois en cours.

Ce dernier est déterminé, selon lui, à remettre de l'ordre au sein de la maison fédérale en évitant de la placer sous tutelle d'une commission de quelque nature que ce soit. Il prévoit également de revoir les textes organiques de la Fecohand et relancer le

la Confédération africaine de handball qui est disposée, comme toujours, à aider notre fédération. Ce que nous demandons aux présidents des clubs c'est nous aider à les aider car nous voulons rompre avec la médiocrité pour favoriser l'excellence et la compétence », a fait savoir Tanguy Yoka.

Le candidat Tanguy Yoka n'est pas nouveau dans le milieu sportif congolais surtout au handball. Cadre du ministère des Sports et de l'éducation physique, celui-ci est en poste à la direction des finances de la direction générale des Sports. Il préside, par ailleurs, le comité directeur de la section handball de l'Etoile du Congo. Tanguy Yoka fait aussi partie du « groupe de la rupture » constitué des dirigeants de handball. Ce groupe a d'ailleurs organisé les primaires en son sein pour désigner celui qui conduira la liste de candidature aux élections qui pointent à l'horizon. Le choix a été porté sur le 4<sup>ème</sup> vice-président du bureau sortant de la Fecohand. Ce sont les résultats des urnes seuls qui permettront de savoir si les électeurs porteront leur choix sur Tanguy Yoka.

Rominique Nerplat Makaya



Le candidat Tanguy Yoka

« Nous avons écouté les dirigeants de handball à travers tout le pays, nous voulons répondre à leurs aspirations à travers notre projet de développement », a déclaré le candidat Tanguy Yoka.

handball au niveau de toutes les ligues départementales du pays. « Le projet de développement que nous avons élaboré pour le handball congolais a été validé par

## FOOTBALL

## Le week-end des Diablos rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 9<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

En match avancé de la 9<sup>e</sup> journée, Saint-Trond a fait match nul sur le terrain d'Ostende (2-2). Kévin Koubemba n'était pas dans le groupe.

Ce samedi, le Zulte-Waregem de Marvin Baudry reçoit le Sporting Charleroi de Francis N'Ganga. Les deux joueurs sont retenus pour cette rencontre.

Sylver Ganvoula devrait débiter ce soir lors de Westerlo-Waasland-Beveren.

Belgique, 8<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Titulaire lors du revers de l'Union-Saint-Gilloise face à Tubize (0-1), Jordan Massengo a été remplacé à la 68<sup>e</sup>. Plus d'informations à ce sujet dans les prochaines heures.

Maël Lépiciet et Roulers iront à Lierse dimanche, tandis que Yannick Loemba et Louvain recevront Lommel dimanche après-midi.

Ligue 2, 10<sup>e</sup> journée

Laval et Clermont se neutralisent au Stade Francis Le Basser (1-1). De retour dans le groupe pro après une blessure à la cuisse qui l'a tenu éloigné des terrains depuis le 12 août (dernière apparition en Ligue 2 contre Troyes, 3<sup>e</sup> journée). Depuis, le milieu international n'a joué que 61 minutes avec la réserve (1-1 contre Fougère en CFA 2). Rappelons qu'il fait partie des 9 joueurs de la diaspora convoqués pour le match contre l'Égypte.

Yven Moyo n'était pas retenu, tandis que Davel Mayela continue de faire son trou en CFA 2 (1 but en 4 matchs).

Encore un match sans encaisser de but pour la paire Dikamona-Abdoulaye, titularisée à Nîmes (0-0). Après une entame de championnat catastrophique (1 point en 4 journées), les Bressans viennent d'enchaîner un 6<sup>e</sup> match sans défaite (4 nuls deux victoires). Pour la 3<sup>e</sup> fois d'affilé, sans prendre de but : trois matchs avec le duo congolais dans l'axe.

Sans Hardy Binguila et Charlevy Mabiala, laissés à disposition de la réserve, Auxerre chute lourdement à Reims (0-3).

Sans Randi Goteni, non retenu, Troyes l'emporte à Amiens (0-1).

Sans Fernand Mayembo, blessé, Niort bat l'US Orléans (1-0). L'Orléanais Ferris Ngoma était également absent.

Au classement, Troyes est 6<sup>e</sup> avec 15 points, tandis que Bourg-en-Bresse revient à la 14<sup>e</sup> place avec 11 points, à égalité avec Niort. Laval est premier non-relégable avec 8 points, suivi d'Orléans et Auxerre.

Camille Delourme

## RÉFLEXION

## Libye, la vérité, enfin !

Lentement mais sûrement la vérité sur la chute, puis l'assassinat de Mouammar Kadhafi il y a cinq ans se fait jour à la faveur de la campagne pour les « primaires » de l'élection présidentielle qui se déroule en France. Et le moins que l'on puisse dire, au vu des révélations dont se régale jour après jour la presse de l'Hexagone, est que cette vérité ne projette pas une image très positive des puissances qui organisèrent ces événements.

Exactement comme cela se passa en Irak lorsque le président des Etats-Unis, George W. Bush planifia l'exécution de Saddam Hussein, le départ forcé du « Guide libyen » était devenu une nécessité pour les puissances qui l'avaient soutenu des décennies durant. Pour deux raisons que l'Histoire se chargera de préciser, mais qui peuvent être résumées dès à présent, et grossièrement bien sûr, de la façon suivante :

-D'abord, parce que les Occiden-

taux, qui avaient longtemps fermé les yeux sur les errements du régime libyen pour des raisons stratégiques, en étaient venus à craindre que cet allié, menacé au sein de sa propre nation par la montée en puissance du « printemps arabe », noue avec d'autres des relations dangereuses pour leurs intérêts propres.

-Ensuite, parce que certains dirigeants de ces mêmes pays occidentaux, ayant bénéficié des largesses du « Guide » pour financer les coûteuses campagnes électorales qui les avaient portés au pouvoir, en étaient venus à craindre que des fuites soigneusement calculées par ce « donateur » peu respectable se retournent contre eux et aboutissent à leur propre chute.

Au train où vont les choses dans la campagne pour le moins musclée qui se déroule en France, l'on peut d'ores et déjà tenir pour certain que les nuages qui s'accumulent sur la

tête de l'ancien président et nouveau candidat à la présidence de la République, Nicolas Sarkozy, se transformeront en typhon dans les semaines à venir. Nombreux sont, en effet, les hommes et les femmes qui ont vécu ces événements et qui, pour une raison ou pour une autre, sont aujourd'hui décidés à raconter, preuves à l'appui, ce qu'ils ont vécu. A commencer par le propre fils de Mouammar Kadhafi, Seïf al Islam, qui est toujours retenu dans son pays et qui détient les clés d'un dossier aussi lourd qu'explosif.

Au train où vont les choses on peut être certain que la longue marche vers la vérité qui vient de débiter ne s'arrêtera plus. Et qu'au-delà du sort politique de Nicolas Sarkozy, qui finalement ne pèse guère dans la balance de l'Histoire, elle aura des effets dévastateurs sur les relations que l'Occident entretient avec l'Afrique. Car, de la même façon que la chute de Saddam Hussein se trouve à l'origine du chaos qui

s'est installé au Proche et au Moyen-Orient avec la naissance de l'Etat islamique, de la même façon l'assassinat de Mouammar Kadhafi a engendré la crise qui dévaste le Sahel et qui, de proche en proche, gagnera dans les années à venir l'Afrique de l'ouest comme l'Afrique centrale.

Il ne revient peut-être pas aux simples citoyens de donner des conseils aux Etats, mais dans un semblable contexte les pays occidentaux feraient bien de reconnaître sans plus tarder leurs torts et de s'employer à réparer les terribles conséquences de leurs erreurs.

Les peuples qui paient aujourd'hui au prix fort le prix de ces mêmes erreurs risquent fort, en effet, de leur en tenir longtemps rigueur. Et dans le monde très ouvert où nous vivons, cela ne peut avoir comme conséquence que de distendre encore un peu plus les liens qui unissaient jusqu'à présent le Sud et le Nord.

Jean-Paul Pigasse